

---

# AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021

incluant le Rapport financier semestriel au 30 juin 2022

---



# Lagardère



Cet amendement au Document d'enregistrement universel a été déposé le 26 juillet 2022 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative d'opération et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

Le présent amendement actualise et doit être lu conjointement avec le Document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'AMF le 18 mars 2022 sous le numéro D.22-0123.

Une table de concordance est fournie dans le présent amendement afin de permettre de retrouver facilement les informations incorporées par référence et celles mises à jour ou modifiées.

Le Document d'enregistrement universel 2021 ainsi que le présent amendement sont disponibles sur le site Internet de Lagardère SA ([www.lagardere.com](http://www.lagardere.com)) dans la section Actionnaires et Investisseurs / Information Réglementée, ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

---

## SOMMAIRE

---

<b>1</b>	<b>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2022 .....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS 2022.....</b>	<b>18</b>
<b>3</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE .....</b>	<b>60</b>
<b>4</b>	<b>GOVERNEMENT D'ENTREPRISE.....</b>	<b>62</b>
<b>5</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>76</b>

Lagardère est un groupe de dimension mondiale présent dans plus de 40 pays, comptant environ 27 000 collaborateurs et ayant dégagé un chiffre d'affaires de 5 130 millions d'euros en 2021.

Le Groupe repose sur deux branches prioritaires :

**Lagardère Publishing**, qui regroupe les activités **d'édition de livres et d'e-Publishing**, couvre de nombreux domaines tels que l'Éducation, la Littérature générale, l'Illustré, les Fascicules, les Dictionnaires, la Jeunesse, les Jeux de société, les Jeux sur mobiles et la Distribution. La branche est fortement ancrée dans les trois grands bassins linguistiques (anglais, espagnol et français).

Hachette Livre est le troisième éditeur de livres grand public (*Trade*) et d'éducation dans le monde : premier français, deuxième anglais, troisième espagnol et quatrième américain.

Son activité s'étend également à des domaines connexes de l'édition tels que les jeux de société et les jeux sur mobiles.

**Lagardère Travel Retail** regroupe les activités de commerce en zones de transports et concessions sur trois segments d'activités : Travel Essentials, Duty Free & Fashion et Foodservice.

Lagardère Travel Retail est un leader mondial du Travel Retail :

- ▶ cinquième opérateur mondial en Travel Retail (deuxième opérateur mondial en Travel Retail dans les aéroports) ;
- ▶ le plus grand réseau international de magasins dédiés aux essentiels du voyage (Travel Essentials) ;

- ▶ leader européen de la Mode en Travel Retail ;
- ▶ quatrième opérateur en Core Duty Free en aéroports ;
- ▶ quatrième opérateur mondial en Restauration en zone de transport (Foodservice).

Le Groupe détient par ailleurs, outre Lagardère Paris Racing, les activités significatives suivantes :

- ▶ **Lagardère News** qui regroupe *Paris Match*, *Le Journal du Dimanche*, la régie publicitaire, l'activité de gestion de licences de la marque Elle, Europe 1 et les radios musicales françaises (Virgin Radio et RFM).
- ▶ **Lagardère Live Entertainment** qui s'appuie sur :
  - ▶ la production de concerts (Florent Pagny, -M-, Jean-Louis Aubert, Jacques et Thomas Dutronc, Kev Adams, etc.) et de spectacles (Salut les copains, Les Choristes, etc.) ;
  - ▶ la gestion de salles de spectacles (Folies Bergère, Casino de Paris, Arkéa Arena et Arena du Pays d'Aix).

Les activités de la Société sont décrites dans le chapitre 1.4 du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 mars 2022 (le « Document d'enregistrement universel »).

## CHIFFRES CLÉS

### Compte de résultat consolidé simplifié

(M€)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021*
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 027</b>	<b>2 076</b>
<b>Résop Groupe</b>	<b>107</b>	<b>3</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence**	(5)	(22)
Éléments non récurrents / non opérationnels	(70)	(72)
Charges financières nettes	(37)	(25)
Charges d'intérêts sur dettes de location	(29)	(32)
Impôts	2	(9)
Résultat net des activités abandonnées	-	5
<b>Résultat net</b>	<b>(32)</b>	<b>(152)</b>
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>(45)</b>	<b>(153)</b>
<b>Résultat net ajusté – part du Groupe***</b>	<b>25</b>	<b>(86)</b>

\* Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du deuxième amendement IFRS 16 – Covid-19 (cf. note 1 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2022).

\*\* Hors pertes de valeur.

\*\*\* Hors éléments non récurrents / non opérationnels.

### Principales données financières par branche

(M€)	Chiffre d'affaires		Résop Groupe		Free cash-flow	
	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
Lagardère Publishing	1 216	1 130	81	110	(252)	23
Lagardère Travel Retail	1 688	831	26	(96)	125	55
Autres activités*	123	115	-	(11)	10	(1)
<b>Total</b>	<b>3 027</b>	<b>2 076</b>	<b>107</b>	<b>3</b>	<b>(117)</b>	<b>77</b>

\* Lagardère News (*Paris Match*, *Le Journal du Dimanche*, Europe 1, Virgin Radio, RFM, la licence Elle), les activités d'Entertainment et le Corporate Groupe.

## 1

**RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2022**

<b>1.1</b>	<b>ACTIVITÉ DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2022</b>	<b>6</b>
1.1.1	Compte de résultat	6
1.1.2	Tableau de financement	10
1.1.3	Endettement financier net	13
<b>1.2</b>	<b>ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2022</b>	<b>14</b>
1.2.1	Guerre en Ukraine	14
1.2.2	Acquisition par Lagardère Travel Retail d'une participation majoritaire dans Creative Table Holdings Ltd	14
1.2.3	Allongement de la maturité de la liquidité financière de la Société	14
1.2.4	Assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire des actionnaires en date du 22 avril 2022	15
1.2.5	Étude d'un projet visant à confirmer l'autonomie du pôle radios	15
1.2.6	Offre publique d'achat de Vivendi SE	15
<b>1.3</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES</b>	<b>16</b>
<b>1.4</b>	<b>ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE</b>	<b>16</b>
1.4.1	Gain par Lagardère Travel Retail de l'appel d'offres pour l'exploitation des magasins Duty Free et Mode des aéroports de Paris	16
<b>1.5</b>	<b>PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE</b>	<b>16</b>
<b>1.6</b>	<b>PERSPECTIVES ET LIQUIDITÉ</b>	<b>17</b>

## 1.1 ACTIVITÉ DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2022

Les comptes semestriels consolidés condensés sont établis conformément aux normes IFRS telles que décrites en note 1 de l'annexe aux comptes consolidés - Référentiel comptable.

Les principales variations de périmètre intervenues sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 sont décrites en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

### 1.1.1 COMPTE DE RÉSULTAT

(M€)	30.06.2022	30.06.2021 (*)	31.12.2021
Chiffre d'affaires	3 027	2 076	5 130
Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées (**)	107	3	249
Résultat des sociétés mises en équivalence (***)	(5)	(22)	1
Éléments non récurrents / non opérationnels	(70)	(72)	(184)
dont impact IFRS 16 sur les contrats de concession (****)	17	(11)	(25)
Résultat avant charges financières et impôts	32	(91)	66
Charges financières nettes	(37)	(25)	(64)
Charges d'intérêts sur dettes de location	(29)	(32)	(68)
Charge d'impôts	2	(9)	(22)
Résultat net des activités abandonnées	-	5	2
Résultat net consolidé	(32)	(152)	(86)
Dont part attribuable aux :			
- Propriétaires de la société mère du Groupe	(45)	(153)	(101)
- Intérêts minoritaires	13	1	15

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du deuxième amendement IFRS 16 – Covid-19 (cf. note 1 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés).

(\*\*) Le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées est un indicateur alternatif de performance issu de l'information sectorielle des comptes consolidés (cf. réconciliation en note 3 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés), et est défini comme la différence entre le résultat avant charges financières et impôts et les éléments suivants du compte de résultat :

- contribution des sociétés mises en équivalence ;
- plus ou moins-values de cession d'actifs ;
- pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles et titres mis en équivalence ;
- charges nettes de restructuration ;
- éléments liés aux regroupements d'entreprises :
  - frais liés aux acquisitions,
  - profits et pertes découlant des ajustements de prix d'acquisition et des ajustements de valeur liés aux changements de contrôle,
  - amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions.
- litiges majeurs spécifiques non liés à la performance opérationnelle ;
- éléments liés aux contrats de location et aux contrats sous-location financement :
  - exclusion des gains et pertes sur contrats de location,
  - exclusion des amortissements des droits d'utilisation d'actifs des contrats de concessions,
  - ajout de la diminution des dettes de location des contrats de concessions,
  - ajout des intérêts payés sur dettes de location des contrats de concessions,
  - ajout de la variation du besoin en fonds de roulement des dettes de location des contrats de concessions.

(\*\*\*) Avant pertes de valeur.

(\*\*\*\*) Y compris gains et pertes sur modifications de contrats.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2022, le groupe Lagardère affiche un chiffre d'affaires de 3 027 M€ soit une évolution de +45,8 % en données consolidées et de +38,6 %

à données comparables. L'écart entre les données consolidées et comparables s'explique essentiellement par un effet de change favorable

de +103 M€ attribuable majoritairement à l'appréciation du dollar américain pour +72 M€ et dans une moindre mesure de la livre sterling pour +10 M€ et du yuan chinois pour +9 M€. L'effet de périmètre positif de +53 M€ est lié principalement à l'impact des acquisitions de Workman Publishing et de Paperblanks chez Lagardère Publishing.

Le **chiffre d'affaires de Lagardère Publishing** au 30 juin 2022, s'établit à 1 216 M€, soit +7,7 % en données consolidées et -1,0 % en données comparables. L'écart entre les données consolidées et comparables s'explique par un effet de périmètre positif de + 59 M€ relatif principalement aux acquisitions de Workman Publishing et de Paperblanks, et par un effet de change positif de + 39 M€, lié essentiellement à l'appréciation du dollar américain (+29 M€) et de la livre sterling (+9 M€).

Les chiffres ci-dessous sont à données comparables.

Après un premier trimestre 2022 à +1,4% en données comparables, le deuxième trimestre affiche une légère baisse de -2,9%, par rapport à un deuxième trimestre 2021 historiquement élevé.

En France, la branche enregistre une baisse de son chiffre d'affaires de -3,7% à fin juin. Cette baisse s'explique notamment par le recul des ventes en Littérature générale, sur un marché moins porteur. L'illustré est en légère croissance portée par une belle progression du segment Tourisme, avec la reprise des voyages, ainsi que de la Jeunesse qui bénéficie du succès de plusieurs titres comme *Skandar et le vol de la licorne* d'A.F. Steadman ou encore des titres *Heartstopper* d'Alice Oseman, à la suite à la sortie de la série sur Netflix. À noter la belle performance de Pika, sur le segment des mangas, qui parvient à compenser le succès exceptionnel de 2021, *L'Attaque des Titans*, grâce au lancement de nouvelles séries.

Au Royaume-Uni, la croissance de +1,5% du chiffre d'affaires est tirée par la Jeunesse, avec le succès des titres *Heartstopper* alors qu'en Trade Adulte, l'activité a bénéficié de la notoriété de certains titres sur réseaux sociaux, tels que *Verity* de Colleen Hoover et *The Love Hypothesis* de Ali Hazelwood chez Little, Brown Book Group. L'Éducation, impactée en 2021 par les restrictions sanitaires, affiche une belle progression.

Aux États-Unis, la baisse du chiffre d'affaires de -1,9% s'explique notamment par un programme de parutions moins fourni qu'en 2021 malgré quelques

beaux succès sur le premier semestre 2022 tels que *Run, Rose, Run*, co-écrit par James Patterson et Dolly Parton chez Little, Brown Adult ou encore *Verity* de Colleen Hoover chez Grand Central Publishing.

En Espagne/Amérique latine, l'activité en hausse de +7,4% est tirée par la forte progression du Trade au Mexique, fortement impacté début 2021 par les effets de la crise sanitaire. L'Espagne, en revanche, est en repli sous l'effet d'un démarrage plus tardif de la campagne scolaire en 2022 que le dynamisme du Trade ne compense pas intégralement.

Le chiffre d'affaires des Fascicules est en très légère progression soit +0,5%.

Au premier semestre 2022, l'intérêt des lecteurs pour le livre audio se poursuit, principalement aux États-Unis et au Royaume-Uni, et représente 4,5% du chiffre d'affaires total de Lagardère Publishing (contre 4,2% au premier semestre 2021). De son côté, l'attrait pour le livre numérique est en léger repli et son poids au sein de l'activité totale s'établit à 7,6% contre 8,2% au premier semestre 2021.

Le **chiffre d'affaires de Lagardère Travel Retail** au 30 juin 2022 s'établit à 1 688 M€, soit +103,2% en données consolidées et +97,2% en données comparables. L'écart entre les données consolidées et comparables s'explique par un effet de change positif de +64 M€ et par un effet de périmètre de -5 M€ lié à la cession partielle des activités en Australie et en Nouvelle-Zélande à l'entreprise australienne de Travel Retail AWPL en mai 2022.

Après un premier trimestre 2022 à +96,8% en données comparables, le deuxième trimestre affiche une croissance de +97,5%.

Pour le premier semestre 2022, les chiffres ci-dessous sont en données comparables.

En France, la branche enregistre une hausse d'activité de +120,1% (-31,0% vs S1 2019), avec la reprise du trafic aérien international, notamment intra-européen et à destination des États-Unis. L'activité en gare est aussi favorable.

La zone EMEA (hors France) est en hausse de +148,2% (-16,5% vs S1 2019) sous l'effet de la forte reprise des déplacements, régionaux et

transatlantiques, notamment en Europe de l'Ouest et en Pologne.

La zone Amérique enregistre également une forte progression du chiffre d'affaires à +78,5% sur le semestre alors même que l'activité aux États-Unis (+64,2%) avait déjà repris depuis le deuxième trimestre 2021 et que le Canada (+584,0%) bénéficie d'un effet de base favorable dû aux restrictions sanitaires au deuxième trimestre 2021.

L'Asie-Pacifique est en hausse de +1,6%, grâce au Pacifique, alors que la politique zéro-Covid en Chine limite fortement la reprise du trafic aérien domestique et international des passagers chinois.

**Le chiffre d'affaires des Autres activités** s'établit à 123 M€ au 30 juin 2022, soit +5,8% en données consolidées et +7,3% à données comparables.

La croissance du chiffre d'affaires a été portée principalement par Lagardère Live Entertainment dont l'activité des salles de spectacles avait été très fortement impactée par la crise sanitaire durant le premier semestre 2021.

L'activité de Lagardère News (-1,4%) est affectée par le repli des Radios (-7%) lié à la baisse des audiences, atténué par la bonne performance de la Presse (+2%), notamment du chiffre d'affaires publicitaire, et des licences Elle à l'international (+6%).

**Le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées** s'établit à +107 M€, en progression de +104 M€ par rapport à fin juin 2021.

- ▶ **Le résultat de Lagardère Publishing** s'élève à 81 M€, en baisse de -29 M€ par rapport à la performance historique du premier semestre 2021. Ce recul s'explique notamment par les tensions inflationnistes sur les coûts de production, le transport et les coûts salariaux.
- ▶ **Le résultat de Lagardère Travel Retail** s'établit à 26 M€, en hausse de +121 M€ par rapport au premier semestre 2021. Cela représente un flow through (impact de la baisse du chiffre d'affaires sur le résultat opérationnel) à un niveau exceptionnellement bas de 6,7% par rapport à 2019 en données consolidées. Ce faible niveau de flow through s'explique par l'impact d'une combinaison de facteurs au cours du semestre liés notamment à la

poursuite de la mise en œuvre du programme d'optimisation des performances LEAP, des aides ponctuelles liées à la crise Covid, l'ajustement de loyers, l'adaptation des opérations des points de vente en fonction du trafic et des carences en effectifs dans certains pays.

Les charges ont en effet été réduites de 287 M€ au premier semestre 2022 par rapport au premier semestre 2019, dont 102 M€ de baisse de frais fixes.

- ▶ **Le résultat des Autres activités** est en progression de +11 M€ par rapport au premier semestre 2021 pour atteindre l'équilibre.

**Le résultat des sociétés mises en équivalence** (avant pertes de valeur) est de - 5 M€ au 30 juin 2022 en amélioration de +17 M€ par rapport au premier semestre 2021 avec la reprise de l'activité des entités en partenariat chez Lagardère Travel Retail notamment en France.

Au 30 juin 2022, **les éléments non récurrents / non opérationnels** du résultat avant charges financières et impôts correspondent à une perte nette de -70 M€ qui comprend :

- ▶ des **plus et moins-values de cession** pour un montant net de +1 M€ lié notamment à la cession d'Atticus;
- ▶ des **charges de restructuration** pour -29 M€, dont -26 M€ sur les Autres activités liés aux coûts d'OPA et aux conséquences du changement de contrôle de Lagardère SA, et -2 M€ chez Lagardère Publishing ;
- ▶ **l'amortissement des actifs incorporels et les charges relatives aux acquisitions et cessions** pour -56 M€, dont -46 M€ chez Lagardère Travel Retail liés aux contrats de concession en Amérique du Nord (Paradies, HBF et Volo Volo), en Italie (aéroport de Rome et Airst), et en Belgique (IDF), et -8 M€ chez Lagardère Publishing ;
- ▶ des **pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles** pour -3 M€, liés à des fermetures de points de vente chez Lagardère Travel Retail ;
- ▶ **l'impact de l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de concessions** à hauteur de +17 M€ principalement chez Lagardère Travel Retail (y compris gains et pertes sur contrats

de location). Cet impact inclut l'annulation de la charge de loyers fixes des contrats de concessions et l'amortissement des droits d'utilisation.

Au 30 juin 2021, les éléments non récurrents / non opérationnels affichaient une perte nette de -72 M€ comprenant des plus et moins-values de cession de +20 M€ liées aux cessions de Glénat et J'ai Lu chez Lagardère Publishing, des charges de restructuration à hauteur de -26 M€ provenant notamment des coûts de transformation de Lagardère SCA en SA et à des coûts de réorganisation sur les Autres activités, l'amortissement des incorporels et les charges relatives aux acquisitions des sociétés intégrées pour -49 M€ dont -46 M€ chez Lagardère Travel Retail liés aux contrats de concession, des pertes de valeur à hauteur de -6 M€ liés à des fermetures de points de vente chez Lagardère Travel Retail. Enfin, l'impact de l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de concessions s'élevait à -11 M€.

En conséquence, **le résultat avant charges financières et impôts** du Groupe s'établit au 30 juin 2022 à +32 M€, contre -91 M€ au 30 juin 2021.

Les **charges financières nettes** s'établissent à -37 M€ au 30 juin 2022, contre -25 M€ au 30 juin 2021. Cette évolution s'explique principalement par des

dépréciations d'actifs financiers en 2022 et par des revenus exceptionnels sur des investissements financiers en 2021. Par ailleurs, les charges d'intérêts sont en amélioration, en lien avec le remboursement du Prêt garanti par l'État (PGE) en décembre 2021 et le refinancement obligataire de septembre 2021.

**Les charges d'intérêt sur dettes de location** s'établissent à -29 M€ au 30 juin 2022, en baisse de 3 M€ par rapport au 30 juin 2021 en lien avec la légère diminution des dettes de location entre le premier semestre 2021 et le premier semestre 2022.

Au 30 juin 2022, **la charge d'impôt** comptabilisée s'établit à +2 M€, en amélioration de +11 M€ par rapport au 30 juin 2021 et tient compte des déficits reportables activés en Chine.

**Le résultat net des activités abandonnées** incluait au premier semestre 2021 pour +5 M€, les variations de provisions pour garantie de passif ainsi que le solde des frais liés à la cession de Lagardère Sports.

**La part des profits attribuable aux intérêts minoritaires** s'établit à +13 M€ au premier semestre 2022, contre +1 M€ au premier semestre 2021, liés à la reprise de l'activité essentiellement chez Lagardère Travel Retail en Amérique du Nord et en Italie.

## 1.1.2 TABLEAU DE FINANCEMENT

## Financement

(M€)	30.06.2022	30.06.2021 (*)	31.12.2021
Flux générés par l'activité avant variation de BFR	304	153	577
Diminution des dettes de location	(119)	(94)	(216)
Intérêts payés sur dettes de location	(35)	(11)	(20)
Variation du besoin en fonds de roulement de location	(6)	(10)	(4)
<b>Flux générés par les opérations avant variation de BFR et impôts payés (MBA)</b>	<b>144</b>	<b>38</b>	<b>337</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	(170)	88	280
Impôts payés	(23)	(11)	(38)
<b>Flux générés par les opérations</b>	<b>(49)</b>	<b>115</b>	<b>579</b>
Investissements	(213)	(89)	(415)
- incorporels et corporels	(69)	(50)	(136)
- financiers	(144)	(39)	(279)
Cessions d'actifs	17	75	94
- incorporels et corporels	1	12	13
- financiers	16	63	81
Intérêts encaissés	2	6	8
(Augmentation) diminution des placements financiers	-	-	-
<b>Flux nets d'investissements</b>	<b>(194)</b>	<b>(8)</b>	<b>(313)</b>
<b>Somme des flux générés par les opérations et d'investissements</b>	<b>(243)</b>	<b>107</b>	<b>266</b>
<b>Flux de financement hors dettes de location</b>	<b>(88)</b>	<b>132</b>	<b>28</b>
Autres flux	(14)	(33)	(21)
Flux nets liés aux activités abandonnées	-	-	-
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(345)</b>	<b>206</b>	<b>273</b>

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du 2<sup>ème</sup> amendement IFRS 16 – Covid-19 (cf. note 1 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective complète.

Le tableau ci-dessus présente les flux générés par les opérations et les flux de financement hors dettes de location, afin de neutraliser l'impact d'IFRS 16. Cette présentation permet d'inclure le paiement des loyers, représenté par les intérêts sur

dettes de location et la diminution des dettes de location, dans les flux opérationnels. Les données ainsi présentées correspondent au suivi de la performance réalisé par la Direction du Groupe.

Le rapprochement des données ci-dessus avec les comptes consolidés est effectué en note 3 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés.

### 1.1.2.1 FLUX GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS ET D'INVESTISSEMENTS

Au 30 juin 2022, **les flux générés par les opérations avant variation du besoin en fonds de roulement** (marge brute d'autofinancement) ressortent à +144 M€, contre +38 M€ au 30 juin 2021. Cette évolution résulte essentiellement de l'impact de la reprise progressive de l'activité chez Lagardère Travel Retail, (+130 M€) atténuée par un recul chez Lagardère Publishing (-20 M€) qui avait connu un premier semestre 2021 exceptionnel.

La **variation du besoin en fonds de roulement** s'établit à -170 M€, contre +88 M€ au 30 juin 2021. Cette forte dégradation provient principalement de Lagardère Publishing (-219 M€) dont les dettes fournisseurs ont fortement baissé avec, en 2021, un niveau de dette lié aux éditeurs tiers particulièrement élevé compte tenu de l'activité exceptionnelle et, en 2022, l'anticipation de règlements fournisseurs en France à la suite d'un changement de système comptable. Également, une plus forte hausse des stocks en lien avec la sécurisation des approvisionnements et des effets de hausse de prix des matières premières. Chez Lagardère Travel Retail la moindre hausse par rapport à 2021 (-40 M€) est liée à la plus forte reconstitution des dettes fournisseurs sur le premier semestre 2021 du fait d'un niveau particulièrement faible à fin 2020, et de la hausse des stocks en lien avec la hausse d'activité.

Les **impôts payés** sont en hausse à -23 M€ contre -11 M€ en 2021, en lien d'une part avec l'amélioration de l'activité et d'autre part avec un effet de comparaison défavorable lié à un remboursement obtenu au 1<sup>er</sup> semestre 2021 aux États-Unis.

Les **flux générés par les opérations** s'élèvent donc à -49 M€ au 30 juin 2022, contre +115 M€ au 30 juin 2021.

Les **investissements corporels et incorporels** s'élèvent à -69 M€, en hausse de -19 M€ par rapport au 30 juin 2021, notamment chez Lagardère Travel Retail avec la reprise de l'activité et ainsi la mise en œuvre de projets d'investissements qui avaient été décalés compte tenu de l'environnement incertain de 2021.

Les **investissements financiers** s'élèvent à -144 M€ au 30 juin 2022. Ils correspondent principalement à l'acquisition de Creative Table Holdings Ltd et à l'augmentation de capital de Société de Distribution Aéroportuaire chez Lagardère Travel Retail, et à l'acquisition de Paperblanks chez Lagardère Publishing. Au 30 juin 2021, ces investissements financiers s'établissaient à -39 M€, et concernaient principalement Lagardère Publishing pour -22 M€ avec l'acquisition de Hiboutatillus et de Illuminate Publishing.

Les **cessions d'actifs corporels et incorporels** sont quasi nulles. Au 30 juin 2021, ces cessions s'élevaient à +12 M€ et intégraient notamment la cession de la MS570 sur les Autres activités et la cession de Brainbow chez Lagardère Publishing.

Les **cessions d'actifs financiers** s'établissent à +16 M€ et incluent principalement la cession de Atticus chez Lagardère Publishing. Sur le premier semestre 2021, elles s'élevaient à +63 M€, correspondant à l'encaissement du solde du remboursement du prêt vendeur lié à l'Asian Football Confederation à la suite de la cession de Lagardère Sports et la cession de J'ai Lu chez Lagardère Publishing.

Les **intérêts encaissés** représentent +2 M€, en baisse de -4 M€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Au total, la somme des **flux générés par les opérations et d'investissements** représente au 30 juin 2022 un décaissement net de 243 M€, contre un encaissement net de 107 M€, au 30 juin 2021.

### 1.1.2.2 FLUX DE FINANCEMENT

Au 30 juin 2022, les flux de financement hors dettes de location se soldent par un décaissement net de -88 M€ et comprennent :

- ▶ des dividendes versés aux minoritaires de -19 M€, dont -14 M€ chez Lagardère Travel Retail en Amérique du Nord et -5 M€ chez Lagardère Publishing ;
- ▶ une augmentation nette des dettes financières de +30 M€ correspondant essentiellement à l'émission nette de billets de trésorerie (NEU CP) pour +79 M€, partiellement
- ▶ des intérêts payés pour -29 M€, incluant le paiement des coupons pour -15 M€ de l'emprunt obligataire émis en avril 2016 dont le solde à fin juin 2022 est de 350 M€ et de l'emprunt obligataire de 300 M€ émis en juin 2017.

compensés par le remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit pour -50 M€ ;

### 1.1.3 ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'**endettement financier net** est un indicateur alternatif de performance calculé à partir d'éléments issus des comptes consolidés et dont la réconciliation est présentée ci-dessous :

(M€)	30.06.2022	31.12.2021
Placements financiers et trésorerie	587	937
Instruments de couverture affectés à la dette - Actif	-	-
Dettes financières non courantes (*)	(1 649)	(1 971)
Dettes financières courantes (*)	(899)	(501)
<b>Endettement financier net</b>	<b>(1 961)</b>	<b>(1 535)</b>

(\*) Au 30 juin 2022, les dettes financières courantes et non courantes incluent les instruments de couverture affectés à la dette – Passif pour (24) M€ et (15) M€ respectivement, contre (2) M€ et (8) M€ respectivement au 31 décembre 2021.

Les variations des premiers semestres 2022 et 2021 s'analysent comme suit :

(M€)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
<b>Endettement financier net au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(1 535)</b>	<b>(1 733)</b>
Somme des flux générés par les opérations et d'investissements	(243)	107
Intérêts payés	(29)	(33)
Cession (acquisitions) de titres d'autocontrôle	-	-
Cession (acquisitions) d'intérêts minoritaires	(1)	(1)
Dividendes	(89)	(13)
Dettes sur engagements de rachats d'intérêts minoritaires	(17)	(3)
Mouvements de périmètre	1	-
Juste valeur des instruments de couverture affectés à la dette	(30)	(9)
Impact du classement en actifs destinés à être cédés	-	-
Incidence des effets de change et divers	(18)	(31)
<b>Endettement financier net au 30 juin</b>	<b>(1 961)</b>	<b>(1 716)</b>

## 1.2 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2022

Le lien, lorsqu'il existe ou lorsqu'il est significatif, entre ces événements et leur incidence sur les comptes consolidés condensés est présenté soit

dans le paragraphe 1.1, soit en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés condensés au 30 juin 2022.

### 1.2.1 GUERRE EN UKRAINE

Fin février 2022, la Russie a lancé une invasion militaire en Ukraine qui a évolué vers une situation de guerre.

L'exposition financière du groupe Lagardère est très faible dans ces deux pays (le chiffre d'affaires généré par le Groupe en Russie et en Ukraine en 2021 est inférieur à 0,1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe).

Le Groupe demeure néanmoins vigilant quant aux conséquences directes ou indirectes que cette guerre pourrait avoir sur ses activités, en particulier liées aux sanctions internationales mises en place à l'encontre de la Russie et plus récemment de la Biélorussie.

Ce contexte géopolitique renforce par ailleurs les impacts déjà ressentis par le Groupe en matière d'approvisionnement et de prix des matières premières (énergie, papier, etc.).

### 1.2.2 ACQUISITION PAR LAGARDÈRE TRAVEL RETAIL D'UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS CREATIVE TABLE HOLDINGS LTD

Lagardère Travel Retail a acquis le 1<sup>er</sup> avril 2022 une participation majoritaire dans Creative Table Holdings Ltd, basée aux Émirats arabes unis, lui conférant ainsi le contrôle de la société.

Creative Table Holdings Ltd a développé avec succès depuis de nombreuses années une offre de restauration à l'aéroport de Dubaï et dispose d'un portefeuille de marques primées dans le secteur

de l'alimentation et des boissons (concepts locaux et sains), complémentaire de celui de Lagardère Travel Retail.

Cette acquisition permet à Lagardère Travel Retail de bénéficier d'un ancrage dans l'un des hubs aériens les plus réputés au monde et lui ouvre de nouvelles perspectives de développement à l'aéroport de Dubaï.

### 1.2.3 ALLONGEMENT DE LA MATURITÉ DE LA LIQUIDITÉ FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Le 21 avril 2022, Lagardère SA a conclu avec ses banques partenaires un avenant à son contrat de crédit syndiqué portant notamment sur :

- ▶ l'ajustement immédiat du montant de la facilité de crédit de 1,102 milliard d'euros à 1,042 milliard d'euros ;
- ▶ l'extension de la maturité de la facilité de mars 2023 à avril 2024, à hauteur de 982 millions d'euros, avec possibilité d'être portée jusqu'à avril 2026 sous réserve de l'accord des banques.

Le syndicat de banques prêteuses se compose de Banco Santander, Barclays Bank, BNP Paribas, Citibank, Commerzbank, Crédit Agricole CIB, Crédit Agricole d'Île-de-France, Crédit Lyonnais, HSBC, ING Bank, JP Morgan Chase Bank, Landesbank Baden-Württemberg, Natixis, Société Générale et UniCredit Bank.

Cet avenant a été coordonné par Crédit Agricole CIB en tant qu'agent.

## 1.2.4 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 22 AVRIL 2022

Le 22 avril 2022, après deux années consécutives d'Assemblées Générales tenues à huis clos, la société Lagardère SA a eu le plaisir de retrouver ses actionnaires en Assemblée Générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire dans sa salle du Casino de Paris.

Les actionnaires, qui représentaient un quorum proche de 80 %, ont adopté toutes les résolutions

proposées par le Conseil d'Administration, avec un taux moyen d'approbation de 99,55 %, et notamment, celles relatives à l'approbation des comptes annuels et consolidés, à la distribution d'un dividende de 0,50 € par action et à la ratification de la cooptation de Monsieur René Ricol en qualité de membre indépendant du Conseil d'Administration.

## 1.2.5 ÉTUDE D'UN PROJET VISANT À CONFIRMER L'AUTONOMIE DU PÔLE RADIOS

Le Conseil d'Administration de Lagardère SA a réitéré le 6 mai 2022 son engagement pour le maintien de l'intégrité du groupe Lagardère, sa pérennité et sa continuité managériale.

Dans ce cadre, il a décidé de mettre à l'étude un projet visant à confirmer l'autonomie du pôle radios du Groupe (Europe 1, Virgin Radio, RFM), via une réorganisation de la détention et de la gouvernance de celui-ci.

Parmi les voies envisagées, devant en tout état de cause être financièrement neutres pour le groupe Lagardère, une option consisterait à regrouper les

activités radios sous une société en commandite par actions (ancienne forme sociale de Lagardère SA) dont les associés commanditaires seraient des sociétés du groupe Lagardère, et dont le gérant-commandité serait Arnaud Lagardère lui-même, qui en assurerait ainsi le contrôle.

La réalisation d'une telle réorganisation qui pourrait être décidée par le Conseil d'Administration à l'issue des travaux d'étude, serait soumise aux instances représentatives du personnel ainsi qu'aux autorités compétentes pour leurs éventuels autorisations ou agréments.

## 1.2.6 OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DE VIVENDI SE

Le 21 février 2022, Vivendi SE a déposé un projet d'offre publique d'achat auprès de l'AMF.

Ce projet d'offre publique d'achat (OPA) était composé :

- ▶ d'une branche principale, qui permettait aux actionnaires de céder leurs actions Lagardère SA au prix de 25,50 € par action (coupon attaché, soit 25 € réglé par Vivendi compte tenu du coupon de 0,50 € par action détaché le 25 avril 2022) ;
- ▶ d'une branche subsidiaire, qui permettait aux actionnaires de se voir attribuer, pour chaque action Lagardère SA présentée à cette branche subsidiaire et conservée jusqu'à la clôture de l'offre, un droit de la céder à Vivendi SE au prix de 24,10 € par action (coupons détachés) jusqu'au 15 décembre 2023.

Le 22 mars 2022, Lagardère SA a déposé auprès de l'AMF un projet de note en réponse contenant notamment le rapport de l'expert indépendant, le

cabinet Eight Advisory, ayant conclu au caractère équitable des conditions financières de l'offre, et l'avis motivé favorable rendu par son Conseil d'Administration le 21 mars 2022, jugeant l'offre amicale et conforme aux intérêts du Groupe et de ses parties prenantes, notamment au regard des intentions exprimées par Vivendi SE de conserver le Groupe dans son ensemble, d'assurer la poursuite de sa croissance et le développement de ses activités, de préserver et développer le talent et l'implication de ses salariés, et de maintenir la continuité managériale autour de Monsieur Arnaud Lagardère, qui conserve ses fonctions de Président-Directeur Général.

Le Collège de l'AMF s'est réuni le 12 avril 2022 pour prononcer la conformité de l'offre, qui a ainsi été ouverte entre le 14 avril 2022 et le 20 mai 2022 puis, compte tenu du succès de l'offre à l'issue de cette première période, a été réouverte entre le 27 mai 2022 et le 9 juin 2022.

À l'issue de l'OPA, Vivendi SE détenait 80 943 768 actions Lagardère, apportées à la branche principale de l'offre, représentant autant de droits de vote, soit 57,35 % du capital et 48,03 % des droits de vote théoriques de Lagardère<sup>1</sup>.

Il est toutefois rappelé que, jusqu'à l'autorisation de la prise de contrôle du Groupe par les autorités de concurrence, Vivendi SE ne disposera pas des droits de vote attachés aux actions acquises auprès d'Amber Capital et dans le cadre de l'offre

publique, si bien qu'elle ne pourra exercer que 38 387 791 droits de vote représentant environ 22,78 % des droits de vote.

Par ailleurs, 31 184 281 actions ont été présentées à la branche subsidiaire de l'OPA. Les actionnaires ayant apporté ces actions ont reçu autant de droits de cession leur permettant de céder à Vivendi SE chaque action au prix de 24,10 € (coupon détaché) jusqu'au 15 décembre 2023.

---

### 1.3 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

---

Les informations sur les parties liées sont décrites dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2022.

---

### 1.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

---

#### 1.4.1 GAIN PAR LAGARDÈRE TRAVEL RETAIL DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'EXPLOITATION DES MAGASINS DUTY FREE ET MODE DES AÉROPORTS DE PARIS

À l'issue de la consultation publique lancée en novembre 2021, Lagardère Travel Retail a été retenue en juillet 2022 comme co-actionnaire de Groupe ADP au sein de la future entreprise commune Extime Duty Free qui sera chargée, pour

une durée de 10 ans, de la conception, de l'aménagement et de l'exploitation de près de 150 points de vente Duty Free et Mode dans les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly.

---

### 1.5 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

---

Ces éléments sont globalement décrits dans le chapitre 3 intitulé « Facteurs de risques et dispositif de contrôle » du Document d'enregistrement universel et restent applicables sur l'exercice en cours, qu'il s'agisse de leur nature ou de leur niveau de criticité.

Pour ce qui concerne les litiges ayant connu des évolutions notables depuis les faits relatés dans le Document d'enregistrement universel, il convient de se référer, en particulier, à la note 19 de l'annexe des comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2022.

---

<sup>1</sup> Sur la base de la situation arrêtée au 30 juin 2022.

## 1.6 PERSPECTIVES ET LIQUIDITÉ

### Perspectives

Dans un environnement instable marqué par la crise sanitaire, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des tensions inflationnistes, Lagardère poursuit ses efforts de maîtrise des coûts et de contrôle de sa trésorerie.

#### ► Lagardère Publishing

Le Groupe maintient ses perspectives pour l'année 2022 communiquées lors de la publication des résultats annuels le 17 février 2022 à savoir :

- le chiffre d'affaires consolidé<sup>1</sup> de Lagardère Publishing est attendu à un niveau stable en 2022 ;
- la profitabilité devrait être affectée par une orientation moins favorable du marché dans un contexte de tensions inflationnistes sur les coûts, ainsi Lagardère Publishing attend une marge opérationnelle<sup>2</sup> légèrement supérieure à 11% pour l'année 2022.

#### ► Lagardère Travel Retail

La diversité des implantations et des segments d'activité de la branche permet de bénéficier des reprises de trafic passagers dès que les mesures sanitaires le permettent.

La branche demeure vigilante quant à l'évolution du trafic aérien en 2022. L'environnement en nette amélioration et la poursuite des initiatives d'excellence opérationnelle initiées pendant la crise permettent à Lagardère Travel Retail d'améliorer les perspectives 2022 de flow through à un niveau compris entre 10 % et 15 % dans l'hypothèse d'une activité supérieure au niveau de 2021.

- Pour les Autres activités, le Groupe maintient ses perspectives pour l'année 2022, à savoir la poursuite de la rationalisation des coûts du Corporate avec un objectif de réduction supplémentaire de 10 M€ pour atteindre un niveau de 35 M€ en 2022, soit une baisse de 50 % en trois ans vs 2019.

### Liquidité

**La situation de liquidité du Groupe continue d'être solide**, avec 1 629 M€ de liquidités disponibles, dont trésorerie et placements financiers au bilan de 587 M€ et 1 042 M€ de montant non tiré de la facilité de crédit renouvelable. Le levier de dette nette/rec. EBITDA s'établit à 3,69x.

Les covenants de la facilité de crédit renouvelable sont ainsi respectés au 30 juin 2022.

**Le Groupe estime que la liquidité est suffisante** pour couvrir ses besoins de financement des douze prochains mois, aussi bien opérationnels que ceux liés au remboursement des échéances dues à hauteur de 899 M€ (dont 417 M€ de billets de trésorerie au 30 juin 2022).

<sup>1</sup> Hors effet de change.

<sup>2</sup> Résop de la branche divisé par le chiffre d'affaires de la branche.



## COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS 2022

**Compte de résultat consolidé**

(M€)		30.06.2022	30.06.2021 (*)	31.12.2021
Chiffre d'affaires	(Notes 3 et 4)	3 027	2 076	5 130
Produits annexes		25	29	41
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>3 052</b>	<b>2 105</b>	<b>5 171</b>
Achats et variation de stocks		(1 104)	(672)	(1 740)
Charges externes		(884)	(703)	(1 575)
Charges de personnel		(709)	(538)	(1 211)
Amortissements des immobilisations autres que les actifs incorporels liés aux acquisitions		(85)	(84)	(189)
Amortissements des droits d'utilisation	(Note 13)	(156)	(201)	(374)
Amortissements des actifs incorporels et frais liés aux acquisitions		(55)	(49)	(109)
Charges de restructuration	(Note 5)	(29)	(26)	(44)
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(Note 6)	1	20	17
Gains et pertes sur contrats de location (**)	(Note 13)	25	85	131
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles	(Note 7)	(3)	(6)	(17)
Autres charges	(Note 8)	(49)	(38)	(59)
Autres produits	(Note 9)	33	38	64
Contribution des sociétés mises en équivalence	(Note 14)	(5)	(22)	1
<b>Résultat avant charges financières et impôts</b>	(Note 3)	<b>32</b>	<b>(91)</b>	<b>66</b>
Produits financiers	(Note 10)	5	9	14
Charges financières	(Note 10)	(42)	(34)	(78)
Charges d'intérêts sur dettes de location	(Note 13)	(29)	(32)	(68)
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>(34)</b>	<b>(148)</b>	<b>(66)</b>
Charge d'impôts	(Note 11)	2	(9)	(22)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(32)</b>	<b>(157)</b>	<b>(88)</b>
Résultat net des activités abandonnées		-	5	2
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>(32)</b>	<b>(152)</b>	<b>(86)</b>
Dont part attribuable aux :				
Propriétaires de la société mère du Groupe		(45)	(153)	(101)
Intérêts minoritaires		13	1	15
<i>Résultat net par action - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe</i>				
<i>Résultat net par action de base (en €)</i>	(Note 12)	<i>(0,32)</i>	<i>(1,14)</i>	<i>(0,12)</i>
<i>Résultat net par action dilué (en €)</i>	(Note 12)	<i>(0,32)</i>	<i>(1,14)</i>	<i>(0,12)</i>
<i>Résultat net des activités poursuivies par action - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe</i>				
<i>Résultat net par action de base (en €)</i>	(Note 12)	<i>(0,32)</i>	<i>(1,17)</i>	<i>1,47</i>
<i>Résultat net par action dilué (en €)</i>	(Note 12)	<i>(0,32)</i>	<i>(1,17)</i>	<i>1,46</i>

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du deuxième amendement IFRS 16 – Covid-19 (cf. note 1).

(\*\*) Incluent les gains et pertes sur modifications de contrats, les loyers variables négatifs et les réductions de dettes de location entrant dans le champ d'application du deuxième amendement IFRS 16 – Covid-19 (cf. note 13).

## État global des gains et pertes consolidés

(M€)	30.06.2022	30.06.2021 (*)	31.12.2021
Résultat net consolidé (1)	(32)	(152)	(86)
Écarts actuariels sur provisions pour retraites et obligations assimilées (**)	19	2	20
Variation de juste valeur des titres non consolidés	-	(1)	-
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, nets d'impôt, qui ne seront pas reclassés en résultat net (2)	19	1	20
Variation des écarts de conversion	102	57	123
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés (**)	(26)	(9)	(26)
Quote-part des gains et pertes des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (**)	-	-	-
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, nets d'impôt, qui pourront être reclassés en résultat net (3)	76	48	97
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, nets d'impôt (2)+(3)	95	49	117
Total des gains et pertes consolidés (1)+(2)+(3)	63	(103)	31
Dont part attribuable aux :			
Propriétaires de la société mère du Groupe	42	(106)	13
Intérêts minoritaires	21	3	18

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du deuxième amendement IFRS 16 – Covid-19 (cf. note 1).

(\*\*) Nets d'impôts.

**État des flux de trésorerie consolidé**

(M€)		30.06.2022	30.06.2021 (*)	31.12.2021
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		(32)	(157)	(88)
Impôts sur le résultat	(Note 11)	(2)	9	22
Charges financières nettes	(Note 10)	66	57	132
<b>Résultat avant charges financières et impôts</b>		<b>32</b>	<b>(91)</b>	<b>66</b>
Dotations aux amortissements		295	332	661
Pertes de valeur, dotations aux provisions et autres éléments non monétaires		(6)	(5)	(2)
(Gain) perte sur cessions d'actifs et sur contrats de location		(26)	(105)	(148)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		4	-	1
Résultat des sociétés mises en équivalence	(Note 14)	5	22	(1)
Variation du besoin en fonds de roulement	(Note 15)	(176)	78	276
<b>Flux générés par l'activité</b>		<b>128</b>	<b>231</b>	<b>853</b>
Impôts payés		(23)	(11)	(38)
<b>Flux opérationnels</b>	(A)	<b>105</b>	<b>220</b>	<b>815</b>
<b>Investissements</b>				
- Incorporels et corporels	(Note 3)	(69)	(50)	(136)
- Titres de participation	(Note 3)	(122)	(23)	(274)
- Trésorerie sur entrée de périmètre	(Note 3)	(16)	-	15
- Autres actifs non courants	(Note 3)	(6)	(16)	(20)
<b>Total investissements</b>	(B)	<b>(213)</b>	<b>(89)</b>	<b>(415)</b>
<b>Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé</b>				
Prix de vente des immobilisations cédées				
- Incorporelles et corporelles	(Note 3)	1	12	13
- Titres de participation	(Note 3)	10	63	78
- Trésorerie sur sortie de périmètre	(Note 3)	(2)	(3)	(2)
Diminution des autres actifs non courants	(Note 3)	8	3	5
<b>Total cessions</b>	(C)	<b>17</b>	<b>75</b>	<b>94</b>
Intérêts encaissés	(D)	2	6	8
<b>Flux d'investissements</b>	(F)=(B)+(C)+(D)	<b>(194)</b>	<b>(8)</b>	<b>(313)</b>
<b>Somme des flux opérationnels et d'investissements</b>	(G)=(A) + (F)	<b>(89)</b>	<b>212</b>	<b>502</b>
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>				
- Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales		1	1	101
- (Acquisitions) cessions d'actions d'autocontrôle		-	-	(1)
- (Acquisitions) cessions d'intérêts minoritaires		(1)	(1)	(1)
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (**)		(70)	-	-
- Dividendes versés aux intérêts minoritaires		(19)	(13)	(22)
<b>Total des opérations sur les capitaux propres</b>	(H)	<b>(89)</b>	<b>(13)</b>	<b>77</b>
<b>Mouvements financiers</b>				
- Augmentation des dettes financières		96	667	1 193
- Diminution des dettes financières		(66)	(489)	(1 161)
<b>Total des mouvements des dettes financières</b>	(Note 16.1) - (I)	<b>30</b>	<b>178</b>	<b>32</b>
Intérêts payés	(J)	(29)	(33)	(81)
Diminution des dettes de location	(Note 13) - (J)	(119)	(94)	(216)
Intérêts sur dettes de location	(Note 13) - (J)	(35)	(11)	(20)
<b>Flux de financement</b>	(K)=(H)+(I)+(J)	<b>(242)</b>	<b>27</b>	<b>(208)</b>
<b>Autres mouvements</b>				
- Différences de conversion sur la trésorerie		(15)	(8)	(12)
- Autres éléments		1	(25)	(9)
<b>Total des autres mouvements</b>	(L)	<b>(14)</b>	<b>(33)</b>	<b>(21)</b>
<b>Flux nets liés aux activités abandonnées</b>	(M)	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	(N)=(G)+(K)+(L)+(M)	<b>(345)</b>	<b>206</b>	<b>273</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie début de période</b>		<b>878</b>	<b>605</b>	<b>605</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie fin de période</b>	(Note 15)	<b>533</b>	<b>811</b>	<b>878</b>

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du deuxième amendement IFRS 16 – Covid-19 (cf. note 1).

(\*\*) Y compris quote-part du résultat versé aux associés commandités.

**Bilan consolidé**

<b>ACTIF (M€)</b>		<b>30.06.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Immobilisations incorporelles		1 055	971
Écarts d'acquisition		1 670	1 614
Droits d'utilisation	(Note 13)	1 656	1 583
Immobilisations corporelles		675	673
Titres mis en équivalence	(Note 14)	53	46
Autres actifs non courants		182	188
Impôts différés - Actif		290	270
<b>Actifs non courants</b>		<b>5 581</b>	<b>5 345</b>
Stocks et en-cours	(Note 15)	792	632
Créances clients et comptes rattachés	(Note 15)	906	1 023
Autres actifs courants		742	687
Placements financiers		-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(Note 15)	587	937
<b>Actifs courants</b>		<b>3 027</b>	<b>3 279</b>
<b>Actifs destinés à être cédés</b>		<b>-</b>	<b>127</b>
<b>Total Actif</b>		<b>8 608</b>	<b>8 751</b>

**Bilan consolidé**

<b>PASSIF (M€)</b>		<b>30.06.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Capital social		861	861
Primes d'émission		-	-
Réserves et résultats non distribués		19	174
Résultat de l'exercice (part du Groupe)		(45)	(101)
Autres éléments du résultat global		(54)	(119)
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe</b>		<b>781</b>	<b>815</b>
Intérêts minoritaires	<i>(Note 17)</i>	138	124
<b>Capitaux propres</b>		<b>919</b>	<b>939</b>
Provisions pour retraites et obligations assimilées		68	88
Provisions pour risques et charges non courantes		131	141
Dettes financières non courantes	<i>(Note 16)</i>	1 649	1 971
Dettes de location non courantes	<i>(Note 13)</i>	1 680	1 602
Autres passifs non courants		50	52
Impôts différés - Passif		272	263
<b>Passifs non courants</b>		<b>3 850</b>	<b>4 117</b>
Provisions pour risques et charges courantes		128	146
Dettes financières courantes	<i>(Note 16)</i>	899	501
Dettes de location courantes	<i>(Note 13)</i>	337	309
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>(Note 15)</i>	1 263	1 298
Autres passifs courants		1 212	1 274
<b>Passifs courants</b>		<b>3 839</b>	<b>3 528</b>
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés		-	167
<b>Total Passif</b>		<b>8 608</b>	<b>8 751</b>

## État des variations des capitaux propres consolidés

(M€)	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Actions propres	Écarts de conversion	Écarts d'évaluation	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>800</b>	<b>4</b>	<b>135</b>	<b>(79)</b>	<b>(112)</b>	<b>(23)</b>	<b>725</b>	<b>102</b>	<b>827</b>
Impact de l'application rétrospective des amendements IFRS et décisions IFRIC	-	-	15	-	-	-	15	-	15
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>800</b>	<b>4</b>	<b>150</b>	<b>(79)</b>	<b>(112)</b>	<b>(23)</b>	<b>740</b>	<b>102</b>	<b>842</b>
Résultat net de la période (*)	-	-	(153)	-	-	-	(153)	1	(152)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres (a)/(*)	-	-	2	-	55	(10)	47	2	49
<b>Total des gains et pertes consolidés de la période (*)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(151)</b>	<b>-</b>	<b>55</b>	<b>(10)</b>	<b>(106)</b>	<b>3</b>	<b>(103)</b>
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(13)	(13)
Variation de capital de la société mère (b)/©	61	(4)	142	9	-	-	208	-	208
Augmentation de capital attribuable aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Variation des actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunérations sur base d'actions	-	-	3	-	-	-	3	-	3
Incidence des transactions avec les intérêts minoritaires	-	-	1	-	-	-	1	(1)	-
Variation de périmètre et autres (c)	-	-	(215)	-	-	2	(213)	(4)	(217)
<b>Solde au 30 juin 2021 (*)</b>	<b>861</b>	<b>-</b>	<b>(70)</b>	<b>(70)</b>	<b>(57)</b>	<b>(31)</b>	<b>633</b>	<b>88</b>	<b>721</b>
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>861</b>	<b>-</b>	<b>64</b>	<b>(71)</b>	<b>8</b>	<b>(47)</b>	<b>815</b>	<b>124</b>	<b>939</b>
Résultat net de la période	-	-	(45)	-	-	-	(45)	13	(32)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres (a)	-	-	19	-	94	(26)	87	8	95
<b>Total des gains et pertes consolidés de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(26)</b>	<b>-</b>	<b>94</b>	<b>(26)</b>	<b>42</b>	<b>21</b>	<b>63</b>
Distribution de dividendes	-	-	(70)	-	-	-	(70)	(19)	(89)
Variation de capital de la société mère (b)	-	-	(12)	12	-	-	-	-	-
Augmentation de capital attribuable aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Variation des actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunérations sur base d'actions	-	-	5	-	-	-	5	-	5
Incidence des transactions avec les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre et autres	-	-	(14)	-	3	-	(11)	11	-
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>861</b>	<b>-</b>	<b>(53)</b>	<b>(59)</b>	<b>105</b>	<b>(73)</b>	<b>781</b>	<b>138</b>	<b>919</b>

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective des amendements IFRS et décisions IFRIC.

(a) Détail en note 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

(b) Augmentation de capital par incorporation de réserves et réduction de capital par annulation d'actions propres.

(c) Augmentation de capital par incorporation de réserves du 30 juin 2021.

## SOMMAIRE DES NOTES

NOTE 1	Principes comptables et événements significatifs .....	26
NOTE 2	Principales variations du périmètre de consolidation .....	31
NOTE 3	Informations par branche d'activité .....	33
NOTE 4	Chiffre d'affaires .....	39
NOTE 5	Charges de restructuration .....	41
NOTE 6	Plus et moins-values.....	41
NOTE 7	Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles.....	42
NOTE 8	Autres charges des activités .....	42
NOTE 9	Autres produits des activités.....	43
NOTE 10	Charges financières nettes.....	44
NOTE 11	Impôt sur les résultats.....	44
NOTE 12	Résultat net par action .....	45
NOTE 13	Contrats de location .....	46
NOTE 14	Titres mis en équivalence.....	51
NOTE 15	Trésorerie et besoin en fonds de roulement .....	53
NOTE 16	Dettes financières.....	55
NOTE 17	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres .....	57
NOTE 18	Obligations contractuelles et engagements hors bilan .....	58
NOTE 19	Litiges en cours.....	59
NOTE 20	Parties liées .....	59
NOTE 21	Événements postérieurs à la clôture .....	59

## ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2022

(Tous les chiffres sont exprimés en millions d'euros)

### NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2022 sont préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas en notes annexes l'ensemble des informations requises pour la présentation des comptes annuels. Ces états financiers condensés doivent donc être lus en lien avec les états financiers consolidés annuels publiés de l'exercice 2021.

Par ailleurs, les conséquences de la décision rendue par l'IFRS – IC en 2021 concernant la comptabilisation des coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un contrat de cloud computing (IAS 38) sont toujours en cours d'analyse (cf. note 1.4).

**Les nouvelles normes et/ou amendements** aux normes IFRS adoptés par l'Union européenne, qui sont **d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2022** sont les suivants :

- ▶ Amendement IAS 37 – Clarification des coûts à retenir lors de l'analyse des contrats déficitaires ;
- ▶ Amendement IFRS 3 – Mise à jour du cadre conceptuel ;
- ▶ Amendement IAS 16 – Comptabilisation des produits accessoires avant mise en service ;
- ▶ Améliorations annuelles des IFRS – cycle 2018-2020.

**Les textes ci-dessus ainsi que les autres textes d'application obligatoire** dans l'Union européenne au 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont sans impact sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes suivants, adoptés par l'Union européenne mais dont l'entrée en vigueur est postérieure à l'exercice 2022 :

- ▶ Amendements d'IAS 1 et du guide d'application pratique de la matérialité : Informations à fournir sur les méthodes comptables ;
- ▶ Amendements à IAS 8 : Définition d'une estimation comptable.

**Les nouvelles normes et amendements** publiés par l'IASB au 30 juin 2022, **non encore adoptés par l'Union européenne et qui seront d'application postérieure à 2022**, sont :

- ▶ Amendements d'IAS 1 : Classification des passifs en courant et non courant ;
- ▶ Amendements d'IAS 12 : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction.

Les états financiers condensés présentés ont été arrêtés le 26 juillet 2022 par le Conseil d'Administration de la société Lagardère SA.

## 1.1 OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DE VIVENDI SE

Le 21 février 2022, Vivendi SE a déposé un projet d'offre publique d'achat auprès de l'AMF.

Ce projet d'offre publique d'achat (OPA) était composé :

- ▶ d'une branche principale, qui permettait aux actionnaires de céder leurs actions Lagardère SA au prix de 25,50 € par action (coupon attaché, soit 25 € réglé par Vivendi compte tenu du coupon de 0,50 € par action détaché le 25 avril 2022);
- ▶ d'une branche subsidiaire, qui permettait aux actionnaires de se voir attribuer, pour chaque action Lagardère SA présentée à cette branche subsidiaire et conservée jusqu'à la clôture de l'offre, un droit de la céder à Vivendi SE au prix de 24,10 € par action (coupons détachés) jusqu'au 15 décembre 2023.

Le 22 mars 2022, Lagardère SA a déposé auprès de l'AMF un projet de note en réponse contenant notamment le rapport de l'expert indépendant, le cabinet Eight Advisory, ayant conclu au caractère équitable des conditions financières de l'offre, et l'avis motivé favorable rendu par son Conseil d'Administration le 21 mars 2022, jugeant l'offre amicale et conforme aux intérêts du Groupe et de ses parties prenantes, notamment au regard des intentions exprimées par Vivendi SE de conserver le Groupe dans son ensemble, d'assurer la poursuite de sa croissance et le développement de ses activités, de préserver et développer le talent et l'implication de ses salariés, et de maintenir la continuité managériale autour de Monsieur

Arnaud Lagardère, qui conserve ses fonctions de Président-Directeur Général.

Le Collège de l'AMF s'est réuni le 12 avril 2022 pour prononcer la conformité de l'offre, qui a ainsi été ouverte entre le 14 avril 2022 et le 20 mai 2022 puis, compte tenu du succès de l'offre à l'issue de cette première période, a été réouverte entre le 27 mai 2022 et le 9 juin 2022.

À l'issue de l'OPA, Vivendi SE détenait 80 943 768 actions Lagardère, apportées à la branche principale de l'offre, représentant autant de droits de vote, soit 57,35 % du capital et 48,03 % des droits de vote théoriques de Lagardère<sup>1</sup>.

Il est toutefois rappelé que, jusqu'à l'autorisation de la prise de contrôle du Groupe par les autorités de concurrence, Vivendi SE ne disposera pas des droits de vote attachés aux actions acquises auprès d'Amber Capital et dans le cadre de l'offre publique, si bien qu'elle ne pourra exercer que 38 387 791 droits de vote représentant environ 22,78 % des droits de vote.

Par ailleurs, 31 184 281 actions ont été présentées à la branche subsidiaire de l'OPA. Les actionnaires ayant apporté ces actions ont reçu autant de droits de cession leur permettant de céder à Vivendi SE chaque action au prix de 24,10 € (coupon détaché) jusqu'au 15 décembre 2023.

Les frais d'experts, de conseils financiers et juridiques, supportés par Lagardère dans le cadre de cette offre publique ainsi que les coûts inhérents à la prise de contrôle à venir par Vivendi SE ont été comptabilisés en charges de restructuration (cf. note 5) dans les comptes au 30 juin 2022.

<sup>1</sup> Sur la base de la situation arrêtée au 30 juin 2022.

## 1.2 CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Au cours du premier semestre 2022, les impacts liés à la pandémie de Covid-19 sur les activités du Groupe ont été limités. Les mesures de restrictions gouvernementales en ont été allégées voire supprimées dans la plupart des pays, ce qui a permis une reprise du trafic aérien à des rythmes différents selon les zones géographiques.

### Tests de dépréciation des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

L'évolution de la crise sanitaire sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 ne constitue pas un indice de perte de valeur pour les actifs du Groupe, pour lesquels des scénarios de reprise d'activité entre 2023 et 2024 avaient été élaborés fin 2021 dans l'activité Travel Retail. Par conséquent, aucun test de perte de valeur n'a été effectué au 30 juin 2022. Un suivi des zones de risques a été réalisé au 30 juin 2022 (cf. note 7).

### Négociations de loyers des contrats de concession

En fonction de l'évolution de la pandémie et des restrictions gouvernementales propres à chaque pays, Lagardère Travel Retail a continué à négocier des remises de loyers auprès des aéroports, hôpitaux et gares. Le volume et le montant des négociations est plus faible qu'en 2021 et 2020, du fait de l'amélioration de la situation sanitaire.

Lorsque les conditions étaient réunies, les amendements d'IFRS 16 publiés en mai 2020 et mars 2021 ont été appliqués. Ils permettent de comptabiliser les remises de loyers accordées dans le cadre du Covid-19 allant jusqu'au 30 juin 2022 en déduction des dettes de location avec pour

contrepartie un gain au compte de résultat. La période comparative au 30 juin 2021 a été retraitée pour appliquer le second amendement (cf. note 1.3).

Les impacts sur les comptes consolidés des renégociations de loyer sont décrits en note 13.

### Indemnités reçues ou à recevoir

Certaines entités ont bénéficié de mesures d'aide financées par l'État ou des autorités locales à hauteur de 17 M€ à fin juin 2022, contre 40 M€ au 30 juin 2021. Les mesures spécifiques de chômage partiel représentent 6 M€ au 30 juin 2022, contre 31 M€ au 30 juin 2021.

### Liquidité

Au 30 juin 2022, le Groupe bénéficie d'une liquidité de 1 629 M€, composée d'une trésorerie de 587 M€ et de la ligne de crédit renouvelable non tirée de 1 042 M€ consentie par un pool de banques relationnelles du Groupe.

Le 21 avril 2022, un nouvel avenant au contrat de crédit syndiqué a été signé portant notamment sur un ajustement du montant de la facilité à 1 042 M€ et l'extension de la maturité de la facilité de mars 2023 à avril 2024 à hauteur de 982 M€ avec possibilité d'être portée jusqu'à avril 2026 sous réserve de l'accord des banques.

Cet avenant prévoit le retour à l'application semestrielle du covenant financier initial (levier financier) à compter du 30 juin 2022, qui doit être inférieur à 4,5 aux dates du 30 juin et du 31 décembre 2022 puis inférieur 4,0 au 30 juin 2023, puis inférieur à 3,5 à compter du 31 décembre 2023.

Le Groupe estime que la liquidité est suffisante pour couvrir ses besoins de financement des douze prochains mois, aussi bien opérationnels que ceux liés au remboursement des échéances dues à hauteur de 899 M€ (dont 417 M€ de billets de trésorerie et 349 M€ d'emprunt obligataire).

### 1.3 RETRAITEMENT DES COMPTES PUBLIÉS AU 30 JUIN 2021 PAR APPLICATION DU DEUXIÈME AMENDEMENT IFRS 16 – COVID 19 ADOPTÉ EN AOÛT 2021

Le deuxième amendement IFRS 16 – Allégements de loyers allant au-delà du 30 juin 2021, jusqu'au 30 juin 2022 relatif aux réductions de loyers obtenues du fait du Covid-19 publié en mars 2021 a été adopté le 31 août 2021 par l'Union européenne. Le Groupe a appliqué cet amendement dans les comptes consolidés du 31 décembre 2021. Les

comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2021 ont été retraités pour être rendus comparables.

Les impacts de l'application de cet amendement sont synthétisés ci-après :

#### Impacts sur le compte de résultat au 30 juin 2021

(M€)	30.06.2021 publié	Retraitement IFRS 16	30.06.2021 retraité
Chiffre d'affaires	2 076	-	2 076
Produits annexes	29	-	29
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>2 105</b>	<b>-</b>	<b>2 105</b>
Achats et variation de stocks	(672)	-	(672)
Charges externes	(703)	-	(703)
Charges de personnel	(538)	-	(538)
Amortissements des immobilisations autres que les actifs incorporels liés aux acquisitions	(84)	-	(84)
Amortissements des droits d'utilisation	(190)	(11)	(201)
Amortissements des actifs incorporels et frais liés aux acquisitions	(49)	-	(49)
Charges de restructuration	(26)	-	(26)
Plus et moins-values de cessions d'actifs	20	-	20
Gains et pertes sur contrats de location	48	37	85
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles	(6)	-	(6)
Autres charges	(38)	-	(38)
Autres produits	38	-	38
Contribution des sociétés mises en équivalence	(22)	-	(22)
<b>Résultat avant charges financières et impôts</b>	<b>(117)</b>	<b>26</b>	<b>(91)</b>
Produits financiers	9	-	9
Charges financières	(34)	-	(34)
Charges d'intérêts sur dettes de location	(32)	-	(32)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(174)</b>	<b>26</b>	<b>(148)</b>
Charge d'impôts	(3)	(6)	(9)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(177)</b>	<b>20</b>	<b>(157)</b>
Résultat net des activités abandonnées	5	-	5
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(172)</b>	<b>20</b>	<b>(152)</b>
Dont part attribuable aux :			
Propriétaires de la société mère du Groupe	(171)	18	(153)
Intérêts minoritaires	(1)	2	1

L'application de ce deuxième amendement a eu un impact positif sur le résultat net de 20 M€. Cet impact provient des gains et pertes sur contrats de location pour 37 M€ et des amortissements des droits d'utilisation pour -11 M€. L'effet d'impôt correspondant est de -6 M€.

L'impact positif de 37 M€ correspond aux négociations de loyers effectuées au premier semestre 2021, pour lesquelles aucune autre modification significative du contrat de location n'est intervenue.

### Impacts sur l'état des flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2021

L'application de cet amendement a eu un impact nul au niveau de chacune des catégories de flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2021.

## 1.4 APPLICATION DE LA DÉCISION IFRS IC DE MARS 2021 SUR LES COÛTS DE CONFIGURATION OU DE PERSONNALISATION D'UN LOGICIEL SAAS

L'impact de l'application de la décision rendue par l'IFRS IC en mars 2021 concernant la comptabilisation des coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel SaaS est toujours en cours d'analyse afin de déterminer si les différentes natures de coûts immobilisés lors des projets informatiques qui prévoient un accès à distance au logiciel, répondent toujours aux critères d'activation prévus par ce texte ou s'ils doivent être requalifiés en charges. L'analyse porte sur les logiciels immobilisés au 31 décembre 2021 et les projets en cours.

Les coûts capitalisés relatifs à un projet informatique en cours et deux systèmes d'information déjà en service sont encore à l'étude. Le Groupe pourra présenter l'impact de l'application de ce texte au second semestre. À ce stade, l'effet négatif estimé sur les capitaux propres de l'exercice précédent devrait être compris dans une fourchette de 15 M€ à 30 M€. L'effet estimé sur le résultat net serait inférieur à 5 M€ sur l'exercice 2021, et inférieur à 1 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

L'IFRS IC a analysé que lorsque le contrat d'accès au logiciel du fournisseur est comptabilisé chez le client comme un service, il doit analyser le moment où les services de configuration et de personnalisation sont rendus au client, par analogie avec les dispositions de la norme IFRS 15. Si ces services sont réalisés par le fournisseur d'accès au logiciel (ou un sous-traitant de ce fournisseur), le client les comptabilise comme une charge au moment où le fournisseur les exécute si les services sont distincts du service d'accès au logiciel ou comme une charge lorsque le fournisseur fournit l'accès au logiciel au client, c'est-à-dire étalée sur la durée du contrat, si les services sont non distincts de la prestation d'accès au logiciel.

## NOTE 2 PRINCIPALES VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 2.1 OPÉRATIONS DU PREMIER SEMESTRE 2022

Les principales variations de périmètre intervenues au cours du premier semestre 2022 sont les suivantes :

#### Lagardère Travel Retail

- ▶ Acquisition en avril 2022 de Creative Table Holdings Ltd, basée aux Émirats arabes unis et qui a développé depuis de nombreuses années une offre de restauration à l'aéroport de Dubaï. Cette acquisition permet à la branche de bénéficier d'un ancrage dans l'un des hubs aériens les plus réputés au monde et lui ouvre de nouvelles perspectives de développement à l'aéroport de Dubaï.
- ▶ Cession partielle le 1<sup>er</sup> mai 2022 de l'activité de Lagardère Travel Retail en Australie et Nouvelle-Zélande à la suite de l'accord signé en novembre 2021 avec l'entreprise australienne de Travel Retail AWPL (cf. note 2.3).

### 2.2 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

#### Workman Publishing

	Bilan d'ouverture provisoire au 31.12.2021	Ajustements bilan d'ouverture	Bilan d'ouverture définitif au 30.06.2022
Prix d'acquisition (A)	215	-	215
<b>Allocation aux actifs et passifs identifiables</b>			
Actif immobilisé (*)	80	13	93
Stocks, clients et autres actifs	77	-	77
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	-	12
Dettes fournisseurs et autres passifs	(31)	-	(31)
Dettes financières, nettes	-	-	-
Contrats de location : Droit d'utilisation	14	-	14
Contrats de location : Dettes de location	(14)	-	(14)
Impôts différés, nets	-	-	-
<b>Total des actifs et passifs identifiables (B)</b>	<b>138</b>	<b>13</b>	<b>151</b>
<b>Écart d'acquisition (A-B)</b>	<b>77</b>	<b>(13)</b>	<b>64</b>
Ecart de conversion	2	6	8
<b>Écart d'acquisition provisoire (contre-valeur euro à la date de clôture)</b>	<b>79</b>	<b>(7)</b>	<b>72</b>

(\*) Principalement des droits d'éditions pour 68M€ dont la durée d'amortissement est de 10 ans et 24 M€ de marques amorties sur 20 ans.

Comme détaillé dans la note 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2021, Lagardère Publishing a finalisé l'acquisition de 100% du capital de la société Workman

Publishing le 23 septembre 2021, pour un montant total en numéraire de 215 M€ (dont 203 M€ de valeur d'entreprise). Grâce à cette opération, le Groupe détient 4 entités intégrées

globalement. Workman Publishing est un éditeur américain spécialisé dans l'édition de titres de jeunesse, de livres illustrés et de non-fiction.

L'allocation définitive du prix d'acquisition a été réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2022, qui a abouti à la reconnaissance de 93 M€ en actif immobilisé constitué principalement de droits d'éditions

amortissables sur 10 ans pour 68 M€ et de marques amortissables sur 20 ans pour 24 M€.

L'écart d'acquisition final s'établit à 72 M€. Il porte essentiellement sur les savoir-faire opérationnels et commerciaux de Workman Publishing, et la capacité du nouvel ensemble à générer des synergies et développements futurs. Il a été affecté à l'UGT Hachette Book Group.

### Creative Table Holdings

En avril 2022, Lagardère Travel Retail a acquis 80 % du capital de la société Creative Table Holdings Ltd pour un montant total de 84 m\$ soit 76 M€. Au 30 juin 2022, l'allocation provisoire du prix d'acquisition fait ressortir un goodwill de 38 M€ après affectation de 59 M€ au titre des contrats de concessions en immobilisations incorporelles,

amortis sur 20 ans. Le Groupe dispose d'une option d'achat des parts minoritaires qui a fait l'objet d'une dette financière pour 14 M€.

L'allocation définitive du prix d'acquisition sera réalisée au cours du second semestre 2022.

## 2.3 ACTIFS ET PASSIFS ASSOCIÉS DESTINÉS À LA VENTE

En novembre 2021, Lagardère Travel Retail et l'entreprise de Travel Retail australienne AWPL ont signé un accord pour former une entité contrôlée conjointement qui regroupera les opérations Duty Free, Foodservice, Travel Essentials et Specialty des deux partenaires en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Le 1<sup>er</sup> mai 2022, à la suite de l'accord des autorités locales, l'opération a été réalisée.

Cette opération a été comptabilisée comme une cession de l'activité de Lagardère Travel Retail en Australie et Nouvelle-Zélande, générant un résultat de cession d'un montant inférieur à 1 M€. La quote-part détenue dans l'entité contrôlée conjointement a été comptabilisée en titres mis en équivalence pour 10 M€.

## NOTE 3 INFORMATIONS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

Le Groupe s'est engagé en 2018 dans un recentrage stratégique sur deux branches prioritaires (Lagardère Publishing et Lagardère Travel Retail). Le Groupe a fait évoluer son organisation en 2019 pour tenir compte des réalisations successives des cessions des actifs de Lagardère Active et de Lagardère Sports.

Ainsi, le reporting interne est désormais structuré pour identifier le **périmètre d'activités cible** :

- ▶ **Lagardère Publishing** qui regroupe les activités d'édition de livres et d'e-Publishing, couvre de nombreux domaines tels que : l'Éducation, la Littérature générale, l'Illustré, les Fascicules, les Dictionnaires, la Jeunesse, les Jeux de société, les Jeux sur mobiles et la Distribution ;
- ▶ **Lagardère Travel Retail** qui regroupe les activités de commerce en zones de transports et concessions sur trois segments d'activités :

Travel Essentials, Duty Free & Fashion et Foodservice.

Dans le périmètre cible figurent également les « **Autres activités** » incluant Lagardère News (*Paris Match*, *Le Journal du Dimanche*, Europe 1, RFM, Virgin Radio, la licence Elle), Lagardère Live Entertainment, Lagardère Paris Racing, et le Corporate Groupe. Ce dernier rassemble notamment l'effet des financements contractés par le Groupe et le coût net de fonctionnement des sociétés holding.

Les informations par branche d'activité présentées suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes annexes. Les principaux indicateurs alternatifs de performance sont intégrés dans ces informations.

Les transactions inter-branches sont réalisées sur la base des conditions de marché.

## Compte de résultat 30 juin 2022

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	1 220	1 688	123	3 031
Chiffre d'affaires inter-branches	(4)	-	-	(4)
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 216</b>	<b>1 688</b>	<b>123</b>	<b>3 027</b>
Produits annexes consolidés	6	7	12	25
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>1 222</b>	<b>1 695</b>	<b>135</b>	<b>3 052</b>
<b>Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées</b>	<b>81</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>107</b>
Contribution des sociétés mises en équivalence avant pertes de valeur	-	(5)	-	(5)
Charges de restructuration	(2)	-	(27)	(29)
Plus et moins-values de cession	4	-	(3)	1
<i>Cession d'actifs</i>	<i>4</i>	<i>-</i>	<i>(3)</i>	<i>1</i>
<i>Ajustements de valeur liés au changement de contrôle</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Pertes de valeur (*)	-	(3)	-	(3)
<i>Sociétés intégrées</i>	<i>-</i>	<i>(3)</i>	<i>-</i>	<i>(3)</i>
Amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions	(8)	(46)	-	(54)
Frais liés aux acquisitions et cessions	(1)	(1)	-	(2)
Ajustement de prix post acquisition	-	-	-	-
Impact IFRS 16 des contrats de concessions	1	16	-	17
<i>Gains et pertes sur contrats de location</i>	<i>1</i>	<i>24</i>	<i>-</i>	<i>25</i>
<i>Amortissements des droits d'utilisations</i>	<i>-</i>	<i>(122)</i>	<i>-</i>	<i>(122)</i>
<i>Diminution des dettes de location</i>	<i>-</i>	<i>82</i>	<i>-</i>	<i>82</i>
<i>Intérêts payés sur dettes de location</i>	<i>-</i>	<i>28</i>	<i>-</i>	<i>28</i>
<i>Variation de besoin en fonds de roulement des dettes de location</i>	<i>-</i>	<i>4</i>	<i>-</i>	<i>4</i>
<b>Résultat avant charges financières et impôts</b>	<b>75</b>	<b>(13)</b>	<b>(30)</b>	<b>32</b>
<b>Éléments inclus dans le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées</b>				
Amortissements des actifs incorporels et corporels	(17)	(63)	(5)	(85)
Amortissements des droits d'utilisation - Immobilier et autres	(17)	(7)	(10)	(34)
Coût des plans d'actions gratuites	(3)	(1)	(1)	(5)

(\*) Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles.

**Compte de résultat 30 juin 2021 retraité (\*)**

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail (*)	Autres activités	Total (*)
Chiffre d'affaires	1 132	831	115	2 078
Chiffre d'affaires inter-branches	(2)	-	-	(2)
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 130</b>	<b>831</b>	<b>115</b>	<b>2 076</b>
Produits annexes consolidés	6	9	14	29
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>1 136</b>	<b>840</b>	<b>129</b>	<b>2 105</b>
<b>Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées</b>	<b>110</b>	<b>(96)</b>	<b>(11)</b>	<b>3</b>
Contribution des sociétés mises en équivalence avant pertes de valeur	-	(22)	-	(22)
Charges de restructuration	(3)	(3)	(20)	(26)
Plus et moins-values de cession	16	1	3	20
<i>Cession d'actifs</i>	<i>16</i>	<i>1</i>	<i>3</i>	<i>20</i>
<i>Ajustements de valeur liés au changement de contrôle</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Pertes de valeur (**)	-	(6)	-	(6)
<i>Sociétés intégrées</i>	<i>-</i>	<i>(6)</i>	<i>-</i>	<i>(6)</i>
Amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions	(2)	(45)	-	(47)
Frais liés aux acquisitions et cessions	(1)	(1)	-	(2)
Ajustement de prix post acquisition	-	-	-	-
Impact IFRS 16 des contrats de concessions	5	(16)	-	(11)
<i>Gains et pertes sur contrats de location</i>	<i>5</i>	<i>80</i>	<i>-</i>	<i>85</i>
<i>Amortissements des droits d'utilisations</i>	<i>-</i>	<i>(167)</i>	<i>-</i>	<i>(167)</i>
<i>Diminution des dettes de location</i>	<i>-</i>	<i>59</i>	<i>-</i>	<i>59</i>
<i>Intérêts payés sur dettes de location</i>	<i>-</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>3</i>
<i>Variation de besoin en fonds de roulement des dettes de location</i>	<i>-</i>	<i>9</i>	<i>-</i>	<i>9</i>
<b>Résultat avant charges financières et impôts</b>	<b>125</b>	<b>(188)</b>	<b>(28)</b>	<b>(91)</b>
<b>Éléments inclus dans le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées</b>				
Amortissements des actifs incorporels et corporels	(16)	(63)	(5)	(84)
Amortissements des droits d'utilisation - Immobilier et autres	(16)	(7)	(11)	(34)
Coût des plans d'actions gratuites	(1)	(1)	(1)	(3)

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du deuxième amendement IFRS 16 – Covid-19 (cf. note 1).

(\*\*) Pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles.

## Financement 30 juin 2022

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités et éliminations	Total
Flux générés par l'activité	(139)	289	(22)	128
Diminution des dettes de location (*)	(19)	(91)	(9)	(119)
Intérêts payés sur dettes de location (*)	(4)	(30)	(1)	(35)
<b>Flux générés par les opérations avant impôts payés</b>	<b>(162)</b>	<b>168</b>	<b>(32)</b>	<b>(26)</b>
Impôts payés	(67)	-	44	(23)
<b>Flux générés par les opérations</b>	<b>(229)</b>	<b>168</b>	<b>12</b>	<b>(49)</b>
Flux nets d'investissements d'immobilisations incorporelles et corporelles	(23)	(43)	(2)	(68)
- Acquisitions	(23)	(44)	(2)	(69)
- Cessions	-	1	-	1
<b>Free cash-flow</b>	<b>(252)</b>	<b>125</b>	<b>10</b>	<b>(117)</b>
<i>dont free cash-flow avant variation de BFR</i>	<i>3</i>	<i>43</i>	<i>8</i>	<i>54</i>
Flux nets d'investissements d'immobilisations financières	(25)	(102)	(1)	(128)
- Acquisitions	(38)	(105)	(1)	(144)
- Cessions	13	3	-	16
Intérêts encaissés	1	-	1	2
(Augmentation) diminution des placements financiers	-	-	-	-
<b>Somme des flux générés par les opérations et d'investissements</b>	<b>(276)</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>(243)</b>

(\*) Les flux de trésorerie liés aux dettes de location sont présentés en flux de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé.

**Financement 30 juin 2021**

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités et éliminations	Total
Flux générés par l'activité	97	152	(18)	231
Diminution des dettes de location (*)	(17)	(67)	(10)	(94)
Intérêts payés sur dettes de location (*)	(4)	(6)	(1)	(11)
Flux générés par les opérations avant impôts payés	76	79	(29)	126
Impôts payés	(39)	1	27	(11)
Flux générés par les opérations	37	80	(2)	115
Flux nets d'investissements d'immobilisations incorporelles et corporelles	(14)	(25)	1	(38)
- Acquisitions	(18)	(28)	(4)	(50)
- Cessions	4	3	5	12
Free cash-flow	23	55	(1)	77
<i>dont free cash-flow avant variation de BFR</i>	<i>60</i>	<i>(67)</i>	<i>(5)</i>	<i>(12)</i>
Flux nets d'investissements d'immobilisations financières	-	(3)	27	24
- Acquisitions	(22)	(5)	(12)	(39)
- Cessions	22	2	39	63
Intérêts encaissés	1	1	4	6
(Augmentation) diminution des placements financiers	-	-	-	-
Somme des flux générés par les opérations et d'investissements	24	53	30	107

(\*) Les flux de trésorerie liés aux dettes de location sont présentés en flux de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé.

**Bilan 30 juin 2022**

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités et éliminations	Total
Actifs sectoriels	3 537	3 880	550	7 968
Titres mis en équivalence	23	23	7	53
Passifs sectoriels	(1 809)	(2 726)	(606)	(5 141)
Fonds opérationnel employés	1 751	1 178	(49)	2 880
Actifs et passifs destinés à être cédés				-
Trésorerie (Endettement) net comptable consolidé				(1 961)
Capitaux propres consolidés				919

**Bilan 31 décembre 2021**

	Lagardère Publishing	Lagardère Travel Retail	Autres activités et éliminations	Total
Actifs sectoriels	3 433	3 633	575	7 641
Titres mis en équivalence	24	15	7	46
Passifs sectoriels	(2 089)	(2 481)	(603)	(5 173)
Fonds opérationnel employés	1 368	1 167	(21)	2 514
Actifs et passifs destinés à être cédés				(40)
Trésorerie (Endettement) net comptable consolidé				(1 535)
Capitaux propres consolidés				939

**NOTE 4 CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires par activité et par branche se décompose comme suit :

	30.06.2022	30.06.2021
<b>Lagardère Publishing</b>	<b>1 216</b>	<b>1 130</b>
Littérature	524	510
Illustrés	233	160
Fascicules	150	151
Éducation	109	109
Autres	200	200
<b>Lagardère Travel Retail</b>	<b>1 688</b>	<b>831</b>
Travel Essentials	673	396
Duty Free & Fashion	628	261
Foodservice	387	174
<b>Autres activités</b>	<b>123</b>	<b>115</b>
Presse	54	52
Radios	43	48
Autres	26	15
<b>Total</b>	<b>3 027</b>	<b>2 076</b>

Le chiffre d'affaires par pays et par branche se décompose comme suit :

	30.06.2022	30.06.2021
<b>Lagardère Publishing</b>	<b>1 216</b>	<b>1 130</b>
USA et Canada	396	332
France	311	312
Royaume-Uni, Irlande et Océanie	249	232
Espagne	52	52
Autre Europe	106	92
Autres	102	110
<b>Lagardère Travel Retail</b>	<b>1 688</b>	<b>831</b>
Europe, Moyen-Orient, Afrique (hors France)	712	282
Amérique	515	263
France	314	142
Chine	118	115
Autre Asie-Pacifique	29	29
<b>Autres activités</b>	<b>123</b>	<b>115</b>
France	102	95
Asie-Pacifique	9	8
Europe occidentale	6	7
USA et Canada	6	5
<b>Total</b>	<b>3 027</b>	<b>2 076</b>

Au 1<sup>er</sup> semestre 2022, le groupe Lagardère affiche un chiffre d'affaires de 3 027 M€, soit une évolution de +45,8 % en données consolidées et de +38,6 % à données comparables. L'écart entre les

données consolidées et comparables s'explique essentiellement par un effet de change favorable de +103 M€ attribuable majoritairement à l'appréciation du dollar américain pour +72 M€.

L'effet de périmètre positif de + 53 M€ est lié principalement à l'acquisition de Workman Publishing chez Lagardère Publishing.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2022, le poids du livre numérique dans le chiffre d'affaires total de Lagardère

Publishing s'établit à 7,6 % contre 8,2 % au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et celui du livre audio numérique à 4,5 % contre 4,2 % au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## NOTE 5 CHARGES DE RESTRUCTURATION

**Au 30 juin 2022**, les charges de restructuration s'élèvent à 29 M€ et se rapportent principalement à :

- ▶ 26 M€ dans les Autres activités constitués de frais liés à l'OPA de Vivendi sur Lagardère SA, ainsi que de coûts inhérents à la prise de contrôle à venir et du coût de départ annoncé d'un membre du Comité Exécutif (cf. note 20) ;
- ▶ 2 M€ chez Lagardère Publishing principalement liés aux frais de changement de contrôle et à l'intégration de Workman Publishing et Maxima.

Au 30 juin 2021, les charges de restructuration s'élevaient à 26 M€ et se rapportaient principalement à :

- ▶ 15 M€ de frais liés à la transformation de Lagardère SCA en Société Anonyme ;
- ▶ 5 M€ dans les Autres activités, principalement au titre de réorganisations chez Lagardère News ;
- ▶ 3 M€ chez Lagardère Travel Retail principalement aux États-Unis, liés en grande partie au plan de réduction de coûts enclenché en 2020 du fait de la crise sanitaire ;
- ▶ 3 M€ chez Lagardère Publishing du fait de la rationalisation des centres de distribution au Royaume-Uni.

## NOTE 6 PLUS ET MOINS-VALUES

**Au 30 juin 2022**, le gain net ressort à 1 M€ qui est composé de :

- ▶ la plus-value de cession avant impôts de Atticus pour 4 M€, participation minoritaire non consolidée chez Lagardère Publishing ;
- ▶ le solde d'une créance séquestre chez Lagardère Media News pour -3 M€.

Au 30 juin 2021, le gain net ressortait à 20 M€ et était composé de :

- ▶ la plus-value de cession avant impôts de Glénat Éditions pour 14 M€, participation minoritaire chez Lagardère Publishing ;
- ▶ la plus-value de cession avant impôts de la voiture Matra MS670 (Autres activités) de 5 M€, vendue aux enchères en février 2021 ;
- ▶ la plus-value de cession avant impôts de J'ai Lu Éditions chez Lagardère Publishing pour 4 M€.

## NOTE 7 PERTES DE VALEUR SUR ÉCARTS D'ACQUISITION, IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Aucun indice de perte de valeur des UGT du Groupe n'a été identifié au 30 juin 2022.

Pour rappel, en 2021, le processus complet d'élaboration des budget-plans intégrait des hypothèses de retour au niveau d'activité de 2019 entre 2023 et 2024 pour la branche Lagardère Travel Retail.

Ces projections reflètent la meilleure estimation du Groupe à ce stade et restent corroborées par les tendances d'évolution du trafic passagers

publiées par des organismes externes comme IATA (International Air Transport Association).

Par ailleurs, l'exposition financière du groupe Lagardère à la guerre en Ukraine est très faible et n'a pas d'impact sur la valeur des actifs du Groupe qui demeure néanmoins vigilant quant aux conséquences directes ou indirectes que cette guerre pourrait avoir sur ses activités.

### Pertes de valeur comptabilisées

Au 30 juin 2022, le montant total des pertes de valeur comptabilisées par les sociétés intégrées s'élève à 3 M€ dont 2 M€ au titre des immobilisations incorporelles et 1 M€ au titre des immobilisations corporelles de Lagardère Travel Retail, en particulier aux États-Unis.

Au 30 juin 2021, le montant total des pertes de valeur comptabilisées par les sociétés intégrées s'élève à 6 M€ dont 4 M€ au titre des immobilisations corporelles et 2 M€ au titre des immobilisations incorporelles de Lagardère Travel Retail, en particulier aux États-Unis.

## NOTE 8 AUTRES CHARGES DES ACTIVITÉS

	30.06.2022	30.06.2021
Variation nette des dépréciations d'actifs	(36)	(25)
Charges financières hors intérêts	(1)	-
Pertes de change	(9)	(1)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	(3)	(12)
<b>Total</b>	<b>(49)</b>	<b>(38)</b>

La variation nette des dépréciations d'actifs inclut les dépréciations d'avances auteurs pour (15) M€ au premier semestre 2022 contre (16) M€ au premier semestre 2021 dans la branche Lagardère Publishing.

Le solde se rapporte principalement aux variations nettes de dépréciations des créances clients et

des stocks dans la branche Lagardère Publishing pour (10) M€ contre (12) M€ au premier semestre 2021, ainsi qu'aux variations nettes des dépréciations de stocks pour (12) M€ chez Lagardère Travel Retail contre 3 M€ au premier semestre 2021.

**NOTE 9 AUTRES PRODUITS DES ACTIVITÉS**

	30.06.2022	30.06.2021
Reprises nettes de provisions pour risques et charges	15	8
Subventions d'exploitation	5	5
Crédit impôt audiovisuel	-	-
Autres crédits d'impôts	11	8
Autres produits	2	17
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>38</b>

Au 30 juin 2022, les variations nettes de provisions pour risques et charges sont issues de reprises nettes à hauteur de 1 M€ chez Lagardère Publishing, 1 M€ chez Lagardère Travel Retail et 13 M€ dans les Autres activités contre 5 M€ chez Lagardère Publishing, (1) M€ chez Lagardère Travel Retail et 3 M€ dans les Autres activités au 30 juin 2021.

Les autres crédits d'impôts pour 11 M€ ont été obtenus de certains États et autorités locales par

Lagardère Travel Retail du fait de la crise sanitaire, contre 8 M€ au 30 juin 2021.

Les autres produits étaient notamment constitués de produits de sous-locations de surfaces commerciales par Lagardère Travel Retail à hauteur de 12 M€ au 30 juin 2021.

## NOTE 10 CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Les charges financières nettes s'analysent comme suit :

	30.06.2022	30.06.2021
Produits financiers sur prêts	1	1
Revenus des placements et produits des cessions des VMP	2	4
Produits liés à la juste valeur des actifs financiers	1	1
Autres produits financiers	1	3
<b>Produits financiers</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
Charges d'intérêts des dettes financières	(27)	(32)
Charges liées à la juste valeur des actifs financiers	(11)	(1)
Autres charges financières	(4)	(1)
<b>Charges financières</b>	<b>(42)</b>	<b>(34)</b>
<b>Total</b>	<b>(37)</b>	<b>(25)</b>

Les charges financières nettes s'établissent à (37) M€ au 30 juin 2022, en augmentation de 12 M€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Cette évolution s'explique principalement par les charges liées à la mise en juste valeur des actifs financiers en dégradation de -10 M€ du fait notamment de la dépréciation d'actifs financiers, et par de moindres revenus sur investissements financiers, exceptionnels en 2021. Les charges

d'intérêts sont en amélioration de +5 M€ à (27) M€, contre (32) M€ au 30 juin 2021 en lien avec le remboursement du Prêt garanti par l'État en décembre 2021 et l'émission obligataire de 500 M€ en septembre 2021 qui a permis de réduire de 150 M€ l'émission obligataire due en avril 2023.

Par ailleurs, les charges d'intérêts sur dettes de location sont présentées en note 13.

## NOTE 11 IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt au compte de résultat se ventile en :

	30.06.2022	30.06.2021 (*)
Impôt courant	(15)	(14)
Mouvements sur les impôts différés	17	5
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>(9)</b>

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du deuxième amendement IFRS 16 Covid-19 (cf. note 1).

Au 30 juin 2022, la charge d'impôt comptabilisée s'établit à 2 M€, en diminution de 11 M€ qui s'explique pour l'essentiel par la baisse d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2022 en Chine, qui a généré la constatation d'un impôt différé actif sur pertes reportables de +9 M€ au 30 juin 2022, partiellement

compensée par l'amélioration des résultats aux États-Unis et en Europe qui a engendré une augmentation de la charge d'impôt courant et différé dans ces zones géographiques.

**NOTE 12 RÉSULTAT NET PAR ACTION****Résultat net par action de base**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net-part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions propres détenues par le Groupe. Dans le cas de variations du nombre d'actions liées à l'exercice des options sur actions consenties au personnel (mouvements répartis sur l'ensemble de l'année), il est fait la moyenne entre le nombre d'actions à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.

**Résultat net par action dilué**

La seule catégorie d'actions dilutives est constituée par les actions gratuites dès lors que leur attribution à la date fixée par le plan est probable (cas particulier des actions gratuites comportant une condition de performance). Lorsque le résultat net-part du Groupe des activités poursuivies est négatif, aucun effet de dilution n'est appliqué. Le résultat net part du Groupe des activités abandonnées est quant à lui impacté par l'effet de dilution.

	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021 (*)
<b>Résultat net - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (M€)</b>	(45)	(153)
Nombre d'actions composant le capital au 30 juin	141 133 286	141 133 286
Autocontrôle	(540 404)	(1 111 860)
Nombre d'actions en circulation au 30 juin	140 592 882	140 021 426
<b>Nombre moyen d'actions en circulation</b>	<b>140 283 333</b>	<b>134 782 042</b>
<b>Résultat net par action de base - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (€)</b>	<b>(0,32)</b>	<b>(1,14)</b>
Options sur actions et actions gratuites à effet dilutif :		
Options sur actions	-	-
Actions gratuites	991 820	686 460
<b>Nombre moyen d'actions après prise en compte des options sur actions et des actions gratuites à effet dilutif</b>	<b>141 275 153</b>	<b>135 468 502</b>
<b>Résultat net par action dilué - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (€)</b>	<b>(0,32)</b>	<b>(1,14)</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (M€)</b>	<b>(45)</b>	<b>(158)</b>
Résultat net des activités poursuivies par action de base - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (€)	(0,32)	(1,17)
Résultat net des activités poursuivies par action dilué - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (€)	(0,32)	(1,17)
<b>Résultat net des activités abandonnées - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (M€)</b>	<b>-</b>	<b>5</b>
Résultat net des activités abandonnées par action de base - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (€)	-	0,04
Résultat net des activités abandonnées par action dilué - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe (€)	-	0,04

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du deuxième amendement IFRS 16 Covid-19 (cf. note 1).

## NOTE 13 CONTRATS DE LOCATION

Lorsque le Groupe est preneur, les engagements de loyers fixes ou fixes en substance actualisés des contrats de concessions en zones de transport et hôpitaux, des contrats de location immobilière ainsi que des contrats de location d'autres équipements sont comptabilisés en dette de location en contrepartie d'un droit d'utilisation des actifs loués.

La part variable des loyers des contrats de concessions, basée sur les flux de passagers ou

le chiffre d'affaires des points de vente, est maintenue en charges externes ou en autres charges. En application de la méthode de transition rétrospective complète, les dettes de location ont été actualisées au taux du début de chaque contrat. Ils sont mis à jour lors des modifications des surfaces ou durées notamment. Les taux appliqués se situent dans une fourchette de 0,05 % à 8,93 %.

L'évolution des droits d'utilisation et des dettes de location a été la suivante sur les premiers semestres 2021 et 2022 :

### Droits d'utilisation

	Valeur brute			Amortissements et pertes de valeur			Valeur nette		
	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	2 802	744	3 546	(1 605)	(358)	(1 963)	1 197	386	1 583
Nouveaux contrats	74	6	80				74	6	80
Amortissement				(122)	(34)	(156)	(122)	(34)	(156)
Perte de valeur				-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	95	16	111	(52)	(9)	(61)	43	7	50
Modifications	20	(1)	19				20	(1)	19
Réestimations	27	2	29				27	2	29
Variations de périmètre	58	3	61	(6)	(2)	(8)	52	1	53
Contrats terminés	(79)	(9)	(88)	79	9	88	-	-	-
Autres	6	-	6	(8)	-	(8)	(2)	-	(2)
Au 30 juin 2022	3 003	761	3 764	(1 714)	(394)	(2 108)	1 289	367	1 656

	Valeur brute			Amortissements et pertes de valeur			Valeur nette		
	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>3 188</b>	<b>738</b>	<b>3 926</b>	<b>(1 647)</b>	<b>(340)</b>	<b>(1 987)</b>	<b>1 541</b>	<b>398</b>	<b>1 939</b>
Impact application deuxième amendement IFRS 16 (*)	26	-	<b>26</b>	(5)	-	<b>(5)</b>	21	-	<b>21</b>
Nouveaux contrats	71	15	<b>86</b>				71	15	<b>86</b>
Amortissement				(167)	(34)	<b>(201)</b>	(167)	(34)	<b>(201)</b>
Perte de valeur				-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	35	11	<b>46</b>	(18)	(5)	<b>(23)</b>	17	6	<b>23</b>
Modifications	(108)	(10)	<b>(118)</b>				(108)	(10)	<b>(118)</b>
Réestimations	(17)	5	<b>(12)</b>				(17)	5	<b>(12)</b>
Variations de périmètre	-	1	<b>1</b>	-	(1)	<b>(1)</b>	-	-	-
Contrats terminés	(108)	(27)	<b>(135)</b>	105	27	<b>132</b>	(3)	-	<b>(3)</b>
Activités abandonnées et autres	(1)	1	-	-	-	-	(1)	1	-
<b>Au 30 juin 2021 (*)</b>	<b>3 086</b>	<b>734</b>	<b>3 820</b>	<b>(1 732)</b>	<b>(353)</b>	<b>(2 085)</b>	<b>1 354</b>	<b>381</b>	<b>1 735</b>

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du deuxième amendement IFRS 16 – Covid-19 (cf. note 1).

## Dettes de location

	Dettes de location non courantes			Dettes de location courantes			Total des dettes de location		
	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>1 191</b>	<b>411</b>	<b>1 602</b>	<b>237</b>	<b>72</b>	<b>309</b>	<b>1 428</b>	<b>483</b>	<b>1 911</b>
Nouveaux contrats	73	6	<b>79</b>	-	-	-	73	6	<b>79</b>
Charge d'intérêts	-	-	-	22	7	<b>29</b>	22	7	<b>29</b>
Diminutions par gains sur contrats de location (*)	(24)	(1)	<b>(25)</b>	-	-	-	(24)	(1)	<b>(25)</b>
Paiement des loyers	-	-	-	(111)	(43)	<b>(154)</b>	(111)	(43)	<b>(154)</b>
Reclassement (**)	(63)	(36)	<b>(99)</b>	63	36	<b>99</b>	-	-	-
Écart de conversion	43	8	<b>51</b>	10	2	<b>12</b>	53	10	<b>63</b>
Modifications	16	(1)	<b>15</b>	4	-	<b>4</b>	20	(1)	<b>19</b>
Réestimations	27	2	<b>29</b>	-	-	-	27	2	<b>29</b>
Variations de périmètre	29	-	<b>29</b>	36	-	<b>36</b>	65	-	<b>65</b>
Autres	(2)	1	<b>(1)</b>	2	-	<b>2</b>	-	1	<b>1</b>
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>1 290</b>	<b>390</b>	<b>1 680</b>	<b>263</b>	<b>74</b>	<b>337</b>	<b>1 553</b>	<b>464</b>	<b>2 017</b>

(\*) Incluent les gains et pertes sur modifications de contrats, les loyers variables négatifs et les réductions de dettes de location obtenues dans le cadre du Covid-19.

(\*\*) Les reclassements correspondent à la part des dettes de location à moins d'un an reclassée en dette de location courante.

	Dettes de location non courantes			Dettes de location courantes			Total des dettes de location		
	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total	Contrats de concession	Immobilier et autres	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	1 400	433	1 833	342	71	413	1 742	504	2 246
Impact application deuxième amendement IFRS 16 (*)	11	-	11	-	-	-	11	-	11
Nouveaux contrats	71	15	86	-	-	-	71	15	86
Charge d'intérêts	-	-	-	25	7	32	25	7	32
Diminutions par gains sur contrats de location (**)	(73)	(5)	(78)	(7)	-	(7)	(80)	(5)	(85)
Paiement des loyers	-	-	-	(63)	(42)	(105)	(63)	(42)	(105)
Reclassement (***)	4	(33)	(29)	(4)	33	29	-	-	-
Écart de conversion	14	7	21	4	1	5	18	8	26
Modifications	(112)	(10)	(122)	-	-	-	(112)	(10)	(122)
Réestimations	(17)	5	(12)	-	-	-	(17)	5	(12)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	2	2	(1)	-	(1)	(1)	2	1
Au 30 juin 2021 (*)	1 298	414	1 712	296	70	366	1 594	484	2 078

(\*) Données au 30 juin 2021 retraitées du fait de l'application rétrospective du deuxième amendement IFRS 16 – Covid-19 (cf. note 1).

(\*\*) Incluent les gains et pertes sur modifications de contrats, les loyers variables négatifs et les réductions de dettes de location obtenues dans le cadre du Covid-19.

(\*\*\*) Les reclassements correspondent à la part des dettes de location à moins d'un an reclassée en dette de location courante.

Lagardère Travel Retail a continué à négocier des remises de loyers auprès des aéroports, hôpitaux et gares, pour des volumes et montants plus faibles qu'en 2021 et 2020. Les différentes catégories de négociations sont :

- ▶ la remise en cause totale ou partielle du minima garanti sur une période donnée comptabilisée en déduction des dettes de location avec pour contrepartie un gain au compte de résultat (amendements IFRS 16) ou une réduction des droits d'utilisation ;
- ▶ l'annulation du minima garanti sur la base des conditions contractuelles en vigueur comptabilisée en déduction des dettes de location en contrepartie d'un gain au compte de résultat (loyer variable négatif) ;
- ▶ la renégociation plus globale des durées de locations et des surfaces louées comptabilisée en réduction des dettes de location en contrepartie des droits d'utilisation (modifications).

Lorsque les conditions étaient réunies, les amendements d'IFRS 16 ont été appliqués. Ils permettent de comptabiliser les remises de loyers allant jusqu'au 30 juin 2022 en déduction des dettes de location avec pour contrepartie un gain au compte de résultat.

**Au 30 juin 2022**, les principaux mouvements intervenus sur les droits d'utilisation et dettes de location sont les suivants :

- ▶ la réduction des dettes de location pour **(6) M€** en contrepartie des droits d'utilisation pour **+19 M€ (modifications de contrats)**, et des gains sur contrats de location au résultat pour **(25) M€** incluant :
  - ▶ l'augmentation des durées de location et des surfaces louées pour **+111 M€**,
  - ▶ les allègements de loyers obtenus au titre des contrats de concession de Lagardère Travel Retail en 2022, pour lesquels l'amendement IFRS 16 a pu être appliqué pour **(24) M€** (diminution de la dette de

location par un gain sur contrat de location),

- ▶ la diminution des durées de location et des surfaces louées pour (16) M€ au titre des dettes de location et des droits d'utilisation,
- ▶ les modifications de loyers pour (61) M€,
- ▶ l'effet d'actualisation des paiements futurs à un nouveau taux pour (16) M€ ;
- ▶ l'augmentation des dettes de location en contrepartie des droits d'utilisation pour **+29 M€ (réévaluations de contrats)**.

Comme indiqué en note 1.3, **les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2021 ont été retraités** pour appliquer le deuxième amendement d'IFRS 16.

**Ainsi au 30 juin 2021**, l'impact principal du retraitement correspond à la réduction des dettes de location en contrepartie d'un gain au compte de résultat pour **85 M€ au titre des réductions de loyers obtenues dans le cadre des négociations Covid-19**.

Les **charges d'intérêts sur dettes de location** s'élèvent à 29 M€ au 30 juin 2022, contre 32 M€ au 30 juin 2021, en diminution de 3 M€ principalement liée à la baisse des dettes de location entre le 1<sup>er</sup> semestre 2021 et le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

**Les paiements de loyers** s'élèvent à 154 M€ au 30 juin 2022, contre 105 M€ au 30 juin 2021.

**Certains contrats de location** ne font pas l'objet de la reconnaissance d'un droit d'utilisation et d'une dette de location. Ils s'agit des **contrats dont le loyer est variable, dont la durée est inférieure à 12 mois ou dont l'actif loué a une faible valeur**. Les charges de loyers correspondantes s'élèvent à 179 M€ au 30 juin 2022, contre 73 M€ au 30 juin 2021, et sont maintenues en charges externes et en autres charges, dont 173 M€ au titre des loyers variables des contrats de concession.

Dans l'information sectorielle (cf. note 3), la charge de loyer reclassée en Résop s'élève à 114 M€ pour les contrats de concession au 1<sup>er</sup> semestre 2022 contre 71 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Les échéanciers des dettes de location non actualisées au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 sont présentés ci-dessous :

<b>Dettes de location</b>	<b>30.06.2023</b>	<b>30.06.2024</b>	<b>30.06.2025</b>	<b>30.06.2026</b>	<b>30.06.2027</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Cumul</b>
Contrats de concessions	301	310	270	229	156	389	<b>1 654</b>
Immobilier et autres	87	79	71	63	58	144	<b>503</b>
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>388</b>	<b>389</b>	<b>341</b>	<b>292</b>	<b>214</b>	<b>533</b>	<b>2 157</b>

<b>Dettes de location</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2026</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Cumul</b>
Contrats de concessions	337	313	292	231	183	368	<b>1 723</b>
Immobilier et autres	85	78	72	65	59	166	<b>526</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>422</b>	<b>391</b>	<b>364</b>	<b>296</b>	<b>242</b>	<b>534</b>	<b>2 249</b>

La **durée moyenne pondérée résiduelle des contrats de concessions** au 30 juin 2022 est de 7 ans, et celle des contrats immobiliers de 7 ans également.

Par ailleurs, les contrats de concessions et baux immobiliers, signés au 30 juin 2022 mais qui n'ont pas encore démarré, représentent un engagement de loyers non actualisé de 6 M€.

De plus, le Groupe est amené à sous-louer des surfaces commerciales ou des surfaces de bureaux, au travers de contrats de location simples, et agit en tant que bailleur. Les produits de sous-location associés sont maintenus en autres produits.

Dans quelques cas spécifiques, les contrats de sous-location couvrent la quasi-totalité des risques et avantages du contrat de location principal, et

sont comptabilisés en tant que sous-location financière est reconnue, pour un montant de financement. Ainsi, le droit d'utilisation du contrat 16 M€ au 30 juin 2022 contre 18 M€ au principal est décomptabilisé et une créance 31 décembre 2021.

**NOTE 14 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE**

Les coentreprises et les entreprises associées sont consolidées par mise en équivalence dans les comptes du Groupe. Les principales sociétés mises en équivalence sont :

	Co-actionnaire	Principale activité	% d'intérêt		Au bilan		Au compte de résultat	
			30.06.2022	31.12.2021	30.06.2022	31.12.2021	30.06.2022	30.06.2021
Lagardère & Connexions	SNCF Participations	Travel Retail	50 %	50 %	-	-	2	(4)
Lagardère AWPL	AWPL	Travel Retail	50 %		6		(4)	
Autres					3	4	-	(1)
<b>Coentreprises</b>					<b>9</b>	<b>4</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>
S.D.A. (Société de Distribution Aéroportuaire)	Groupe ADP	Travel Retail	45 %	45 %	-	-	(5)	(15)
Relay@ADP	Groupe ADP	Travel Retail	50 %	50 %	-	-	2	(2)
Inmedio	Eurocash	Travel Retail	49 %	49 %	12	12	-	-
Yen Press	Kadokawa Corporation	Édition	49 %	49 %	19	20	-	-
Saddlebrook International Sports	Saddlebrook International Tennis, Inc	Autres activités	30 %	30 %	6	5	-	-
Autres					7	5	-	-
<b>Entreprises associées</b>					<b>44</b>	<b>42</b>	<b>(3)</b>	<b>(17)</b>
<b>Total titres mis en équivalence</b>					<b>53</b>	<b>46</b>	<b>(5)</b>	<b>(22)</b>

**Coentreprises de Lagardère Travel Retail**

La branche Lagardère Travel Retail gère certains contrats de son activité de Travel Retail sous forme de partenariats à 50/50 avec les concédants. Les principales coentreprises créées par Lagardère Travel Retail et ses partenaires sont Lagardère & Connexions (anciennement la Société des Commerces en Gares) avec SNCF Participations, SVRLS@LAREUNION avec Servair, Lyon Duty Free avec l'aéroport de Lyon et Lagardère AWPL avec AWPL.

Le chiffre d'affaires à 100 % de Lagardère Travel Retail réalisé par ces coentreprises représente 202 M€ au 30 juin 2022 contre 117 M€ au 30 juin 2021. Par ailleurs, les sociétés du Groupe intégrées globalement ont facturé à ces coentreprises un chiffre d'affaires de 7 M€ au 30 juin 2022, contre 2 M€ au 30 juin 2021.

	Données à 100 %		Quote-part de Lagardère (50 %)	
	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2022	30.06.2021
Chiffre d'affaires total	202	117	101	59
<i>Chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les coentreprises</i>	(7)	(2)	(4)	(1)
Chiffre d'affaires ajusté	194	116	97	58
Résultat opérationnel courant	4	(7)	2	(4)
Résultat avant charges financières et impôts	(3)	(7)	(2)	(4)
Résultat avant impôt	(5)	(7)	(3)	(5)
Résultat net	(3)	(7)	(2)	(5)
Trésorerie nette (endettement net)	(24)	(34)	(12)	(17)

## Entreprises associées de Lagardère Travel Retail

La branche Lagardère Travel Retail gère également certains contrats de son activité de Travel Retail avec des entreprises associées. Les principales entreprises associées entre Lagardère Travel Retail et ses partenaires sont la Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP avec Groupe ADP.

Le chiffre d'affaires à 100 % de Lagardère Travel Retail réalisé par ces entreprises associées représente 311 M€ au 30 juin 2022, contre 101 M€ au 30 juin 2021. Par ailleurs, les sociétés du Groupe intégrées globalement ont facturé à ces coentreprises un chiffre d'affaires de 51 M€ au 30 juin 2022, contre 14 M€ au 30 juin 2021.

	Données à 100 %		Quote-part de Lagardère (50 %)	
	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2022	30.06.2021
Chiffre d'affaires total	311	101	155	50
<i>Chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les entreprises associées</i>	(51)	(14)	(26)	(7)
Chiffre d'affaires ajusté	259	87	130	44
Résultat opérationnel courant	(4)	(34)	(2)	(17)
Résultat avant charges financières et impôts	(4)	(31)	(2)	(16)
Résultat avant impôt	(5)	(31)	(2)	(16)
Résultat net	(6)	(34)	(3)	(17)
Trésorerie nette (endettement net)	(32)	(142)	(16)	(71)

## NOTE 15 TRÉSORERIE ET BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Dans l'état des flux de trésorerie, **la trésorerie** est calculée comme suit :

	30.06.2022	31.12.2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	587	937
Concours financiers courants	(54)	(59)
<b>Trésorerie</b>	<b>533</b>	<b>878</b>

**La trésorerie et les équivalents de trésorerie** se décomposent comme suit :

	30.06.2022	31.12.2021
Comptes bancaires	581	839
OPCVM monétaires	3	95
Dépôts à terme et comptes-courants à moins de trois mois	3	3
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>587</b>	<b>937</b>

Dans l'état des flux de trésorerie, **la variation du besoin en fonds de roulement** s'analyse comme suit :

	30.06.2022	30.06.2021
Variation des stocks et en-cours	(127)	(38)
Variation des créances clients et comptes rattachés	150	104
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(67)	54
Variation des autres créances et dettes	(126)	(32)
Variation des dettes de location	(6)	(10)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement (*)</b>	<b>(176)</b>	<b>78</b>

(\*) Dont variation du besoin en fonds de roulement des dettes de location : (6) M€ dont (4) M€ au titre des contrats de concession au 30 juin 2022, contre (10) M€ et (9) M€ au 30 juin 2021, respectivement.

La **variation du besoin en fonds de roulement** s'établit à -176 M€, contre +78 M€ au 30 juin 2021. Cette forte dégradation provient principalement de Lagardère Publishing (-219 M€) dont les dettes fournisseurs ont fortement baissé avec, en 2021, un niveau de dette lié aux éditeurs tiers particulièrement élevé compte tenu de l'activité exceptionnelle et, en 2022, l'anticipation de règlements fournisseurs en France à la suite d'un changement de système comptable. Également,

une plus forte hausse des stocks en lien avec la sécurisation des approvisionnements et des effets de hausse de prix des matières premières. Chez Lagardère Travel Retail la moindre hausse par rapport à 2021 (-40 M€) est liée à la plus forte reconstitution des dettes fournisseurs sur le premier semestre 2021 du fait d'un niveau particulièrement faible à fin 2020, et de la hausse des stocks en lien avec la hausse d'activité.

## Titrisation, affacturage et cessions de créances commerciales

**En mai 2021, un contrat d'affacturage a été signé** dont l'encours maximum autorisé est de 25 M€. Les clients concernés font l'objet d'une procédure d'agrément permettant d'obtenir l'autorisation de cession par Lagardère. Une garantie de bonne fin est accordée par la banque qui accepte de supporter le risque d'insolvabilité des clients, dans la limite des agréments délivrés et d'un encours maximum autorisé de 25 M€. Un fonds de garantie et un fonds de réserve ont été mis en place par la banque, et sont dotés respectivement de 5 % du montant des créances cédées et de 5 % des remises de fin d'année accordées.

**En décembre 2021, des contrats d'escompte de créances commerciales ont également été signés** par plusieurs filiales du Groupe. Ces contrats prévoient la possibilité de réaliser des cessions-escompte de créances commerciales aux banques participantes, moyennant une commission d'escompte et une indemnisation en cas d'impayés. La décision d'acceptation de l'escompte revient à la banque, à chaque demande. Les créances commerciales sont

cédées après prise en compte des avoirs. Pour certaines créances cédées, un risque d'insolvabilité de 5 % du montant cédé est conservé par Lagardère, qui maintient cette quote-part de créance au bilan en contrepartie d'une dette financière.

À fin juin 2022, le montant des créances cédées et déconsolidées au titre des contrats d'affacturage et d'escompte s'élève à 129 M€, contre 205 M€ à fin décembre 2021.

Les sommes qui doivent être reversées aux banques au titre des créances encaissées dans le cadre de la gestion de leur recouvrement, ainsi que la part du risque conservé dans les créances cédées représentent une dette financière de 26 M€ à fin juin 2022 contre 27 M€ à fin décembre 2021.

Lagardère conserve également une exposition dans les créances cédées principalement représentée par le fonds de garantie et le fonds de réserve constitués par la banque à hauteur de 2 M€ au 30 juin 2022.

## Encaissement des créances sur cessions

En juin 2021, Lagardère Media avait obtenu le remboursement de la créance résiduelle de 45 M€ qu'elle détenait au titre du contrat avec

l'Asian Football Confederation (AFC) à l'issue de la cession de Lagardère Sports à H.I.G. Capital en avril 2020.

**NOTE 16 DETTES FINANCIÈRES****16.1 COMPOSITION DES DETTES FINANCIÈRES DU GROUPE**

Les **dettes financières du Groupe** se décomposent comme suit :

	30.06.2022	31.12.2021
Emprunts obligataires	1 291	1 639
Emprunts auprès d'établissements de crédit	258	259
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	62	45
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN <sup>(*)</sup> )	-	5
Autres dettes financières	14	15
<b>Dettes financières non courantes hors instruments de couverture affectés à la dette</b>	<b>1 625</b>	<b>1 963</b>
Instruments de couverture affectés à la dette	24	8
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>1 649</b>	<b>1 971</b>
Emprunts obligataires	349	-
Emprunts auprès d'établissements de crédit	9	55
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	2	1
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN <sup>(*)</sup> )	5	-
Billets de trésorerie (NEU CP <sup>(**)</sup> )	417	338
Autres dettes financières	102	105
<b>Dettes financières courantes hors instruments de couverture affectés à la dette</b>	<b>884</b>	<b>499</b>
Instruments de couverture affectés à la dette	15	2
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>899</b>	<b>501</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>2 548</b>	<b>2 472</b>

(\*) Negotiable European Medium Term Notes – Titres négociables à moyen terme.

(\*\*) Negotiable European Commercial Papers – Titres négociables à court terme.

Les principaux mouvements du premier semestre 2022 sont les suivants :

- poursuite du programme de billets de trésorerie avec un plafond à 850 M€. Les émissions s'élèvent à 417 M€ au 30 juin 2022, contre 338 M€ au 31 décembre 2021 ;

- poursuite du programme de titres négociables à moyen terme (NEU MTN) avec un plafond de 200 M€. Au 30 juin 2022, Les émissions s'élèvent à 5 M€ au 30 juin 2022 à échéance moins d'un an. Les émissions s'élevaient à 5 M€ au 31 décembre 2021 à échéance plus d'un an.

L'endettement financier net se calcule comme suit :

(M€)	30.06.2022	31.12.2021
Placements financiers et trésorerie	587	937
Instruments de couverture affectés à la dette - Actif	-	-
Dettes financières non courantes (*)	(1 649)	(1 971)
Dettes financières courantes (*)	(899)	(501)
<b>Endettement financier net</b>	<b>(1 961)</b>	<b>(1 535)</b>

(\*) Au 30 juin 2022, les dettes financières courantes et non courantes incluent les instruments de couverture affectés à la dette – Passif pour (24) M€ et (15) M€ respectivement, contre (2) M€ et (8) M€ respectivement au 31 décembre 2021.

## 16.2 VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR ÉCHÉANCE

Par échéance, les dettes financières se ventilent comme suit au **30 juin 2022** :

	30.06.2023 (*)	30.06.2024	30.06.2025	30.06.2026	30.06.2027	> 5 ans	Cumul
Emprunts obligataires	349	299	-	-	497	495	1 640
Emprunts auprès d'établissements de crédit	9	189	-	67	-	2	267
Instruments de couverture affectés à la dette	15	16	-	-	8	-	39
Ligne de crédit syndiqué	-	-	-	-	-	-	-
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	2	-	-	-	5	57	64
NEU CP et NEU MTN	422	-	-	-	-	-	422
Autres dettes financières	102	3	2	5	-	4	116
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>899</b>	<b>507</b>	<b>2</b>	<b>72</b>	<b>510</b>	<b>558</b>	<b>2 548</b>

(\*) Les dettes dont l'échéance est inférieure à un an sont classées en tant que dettes financières courantes au bilan consolidé.

**NOTE 17 GAINS ET PERTES ENREGISTRÉS EN CAPITAUX PROPRES**

Les gains et pertes enregistrés en capitaux propres évoluent de la façon suivante :

	1 <sup>er</sup> semestre 2022			1 <sup>er</sup> semestre 2021		
	Part Groupe (*)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres	Part Groupe (*)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>Écarts de conversion</b>	94	8	102	55	2	57
- Variation des écarts de conversion	94	8	102	55	2	57
- Quote-part des gains et pertes des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (nette d'impôt)	-	-	-	-	-	-
<b>Écarts d'évaluation</b>	(26)	-	(26)	(10)	-	(10)
<b>Variation de juste-valeur des instruments financiers dérivés</b>	(26)	-	(26)	(9)	-	(9)
- Gains et (pertes) de la période non réalisés et comptabilisés en capitaux propres	(33)	-	(33)	(11)	-	(11)
- Reclassement par transfert des capitaux propres en résultat net	-	-	-	-	-	-
- Impôt	7	-	7	2	-	2
<b>Variation de juste-valeur des titres non consolidés</b>	-	-	-	(1)	-	(1)
- Gains et (pertes) de la période non réalisés et comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	(1)	-	(1)
- Reclassement par transfert des capitaux propres en résultat net	-	-	-	-	-	-
- Impôt	-	-	-	-	-	-
<b>Autres réserves</b>	19	-	19	2	-	2
<b>Variation des provisions pour retraites et obligations assimilées</b>	19	-	19	2	-	2
- Écarts actuariels sur provisions pour retraites et obligations assimilées	23	-	23	2	-	2
- Impôt	(4)	-	(4)	-	-	-
<b>Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, nets d'impôt</b>	<b>87</b>	<b>8</b>	<b>95</b>	<b>47</b>	<b>2</b>	<b>49</b>

(\*) Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe.

Les **écarts de conversion** enregistrés en gains et pertes en capitaux propres – part du Groupe sont liés aux principales devises suivantes :

	<u>30.06.2022</u>	<u>30.06.2021</u>
Dollar US :	101 M€	32 M€
Livre Sterling :	(9) M€	23 M€
Autres :	2 M€	- M€
<b>Total</b>	<b>94 M€</b>	<b>55 M€</b>

## NOTE 18 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Par rapport aux éléments décrits en notes 32 et 33 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2021, les principales évolutions intervenues au cours du premier semestre 2022 sont les suivantes :

### Obligations contractuelles

#### Lagardère Travel Retail

Les minima garantis contractés au titre des contrats de concessions font l'objet d'un droit d'utilisation et d'une dette de location au bilan par application de la norme IFRS 16 (cf. note 13).

### Engagements hors bilan

#### Lignes de crédit autorisées et non utilisées

Lagardère SCA (devenue Lagardère SA) a signé, le 11 mai 2015, une ligne de crédit syndiqué multi-devises de 1 250 M€ pour une durée de 5 ans avec une possibilité d'extension de deux fois 1 an.

Le 18 décembre 2020, un amendement et une extension de la ligne de crédit syndiqué ont été signés, avec une mise en place début janvier 2021, consistant en un ajustement de la facilité de crédit à 1 102 M€ et en une extension de la facilité de mai 2022 à mars 2023 à hauteur de 1 002 M€.

Le 21 avril 2022, un nouvel avenant a été signé portant notamment sur un ajustement du montant de la facilité à 1 042 M€ et l'extension de la maturité de la facilité de mars 2023 à avril 2024 à hauteur de 982 M€ avec possibilité d'être portée jusqu'à avril 2026 sous réserve de l'accord des banques.

#### Risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait de l'application de clauses de défaut – « covenants »

Cet avenant prévoit le retour à l'application semestrielle du covenant financier initial (levier financier) à compter du 30 juin 2022, qui doit être inférieur à 4,5x aux dates du 30 juin et du 31 décembre 2022 puis inférieur à 4x le 30 juin 2023 et à 3,5x à compter du 31 décembre 2023. Au 30 juin 2022, le covenant financier est respecté.

Au 30 juin 2022, le montant des tirages disponibles sur le crédit syndiqué est de 1 042 M€.

---

## NOTE 19 LITIGES EN COURS

---

### Redressements fiscaux Lagardère Duty Free et LS Travel Retail Italia

Cette procédure est décrite dans la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2021. Saisie par l'administration fiscale, la Cour suprême a rendu le 22 mars 2022 une décision confirmant définitivement un arrêt d'appel favorable à LTR. Les décisions de la Cour suprême portant sur les deux autres arrêts d'appel, également favorables à LTR, n'ont pas encore été rendues.

### Litiges avec des photographes

Ces procédures sont décrites dans la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés au

31 décembre 2021. Depuis cette date, une décision d'appel favorable au Groupe et devenue définitive est venue marquer l'épilogue de l'une de ces procédures, dans le cadre de laquelle étaient formulées contre le Groupe des demandes indemnitaires très élevées.

### WSG India et WSG Mauritius / Contrats Indian Premier League

Cette procédure est décrite dans la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2021. La Bombay High Court a rendu le 16 mars 2022 un jugement accueillant la demande de WSG India d'annuler la sentence arbitrale rendue le 13 juillet 2020. Le BCCI a interjeté appel.

---

## NOTE 20 PARTIES LIÉES

---

Les conventions concernant les parties liées décrites en note 35 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2021 sont toujours en vigueur au cours du premier semestre 2022. Une transaction a été conclue au titre du départ d'un

membre du Comité Exécutif employé par Lagardère Management, annoncé le 30 juin 2022, pour laquelle une provision couvrant ses indemnités de fin de contrat d'un montant de 17 M€ charges comprises a été comptabilisée.

---

## NOTE 21 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

---

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact sur les comptes semestriels consolidés condensés du Groupe n'est intervenu.



## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE**

**Aux Actionnaires,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Lagardère S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

**1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas

d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

**2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Courbevoie et Paris-La Défense, le 26 juillet 2022.

Les Commissaires aux Comptes

**Mazars**

Simon Beillevaire

Romain Maudry

**Ernst & Young et Autres**

Sébastien Huet

# 4

## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

<b>4.1</b>	<b>COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2022</b>	<b>64</b>
4.1.1	Présentation synthétique du Conseil d'Administration	64
<b>4.2</b>	<b>CAPITAL SOCIAL</b>	<b>66</b>
4.2.1	Montant et évolution du capital social	66
4.2.2	Autodétention et autocontrôle	66
4.2.3	Autres valeurs mobilières et autres droits donnant accès au capital social	68
4.2.4	Capital autorisé mais non émis	68
4.2.5	Nantissements d'actions de l'émetteur	71
4.2.6	Marché des titres	71
4.2.7	Options consenties à des tiers sur les titres composant le capital des sociétés membres du Groupe (consolidé)	72
4.2.8	Répartition du capital – principaux actionnaires	73

Ce chapitre a pour objet de mettre à jour certaines sections 2.2.2.1.A) (composition du Conseil d'Administration) et 2.8 (capital social) du Document d'enregistrement universel suite à la nomination de Monsieur René Ricol en qualité d'administrateur le 16 février 2022 et à la clôture, le 9 juin 2022, de l'offre publique d'achat initiée par Vivendi SE sur la Société.

## 4.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2022

### 4.1.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, réuni le 16 février 2022, a décidé, à l'unanimité, sur recommandation du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la RSE, de coopter Monsieur René Ricol en qualité d'administrateur indépendant, en remplacement de Monsieur Joseph Oughourlian, démissionnaire.

Cette cooptation a été ratifiée le 22 avril 2022 par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au 30 juin 2022, le Conseil d'Administration était en conséquence composé de 11 membres comprenant deux administrateurs représentant les salariés, ainsi que d'un Censeur.

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2022



**57 ans**

**Âge moyen <sup>(\*)</sup>**



**55,5 %**

**Féminisation  
du Conseil <sup>(\*\*)</sup>**



**66,6 %**

**Taux d'indépendance <sup>(\*\*\*)</sup>**

(\*) Hors Censeur.

(\*\*) Hors Censeur et Administrateurs représentant les salariés.

## Liste des membres du Conseil d'Administration au 30 juin 2022

Au 30 juin 2022	Informations personnelles				Position du sein du Conseil			Participation à des Comités de Conseil			
	Âge	Sexe	Nationalité	Nombre d'actions	Indépendance <sup>(1)</sup>	Date initiale de nominations	Échéance du mandat	Ancienneté au Conseil	Comité d'Audit	Comité des Nominations, des Rémunérations et de la RSE	Comité ad hoc
<b>Arnaud Lagardère</b> <i>Président-Directeur Général</i>	61 ans	H	Française	15 611 487	X	30.06.2021	2027	1 an			✓
<b>Virginie Banet</b>	56 ans	F	Française	150	✓	30.06.2021	2025	1 an	✓	Présidente	
<b>Valérie Bernis</b>	63 ans	F	Française	150	✓	30.06.2021	2025	1 an	✓		✓
<b>Laura Carrere</b>	45 ans	F	Française	150	✓	30.06.2021	2025	1 an		✓	
<b>Fatima Fikree</b>	30 ans	F	Qatarie	150	X	30.06.2021	2025	1 an	✓		
<b>Noëlle Genavre,</b> <i>représentant les salariés</i>	62 ans	F	Française	-	N/A	19.05.2021	2025	1 an		✓	
<b>Pascal Jouen,</b> <i>représentant les salariés</i>	59 ans	H	Française	47	N/A	19.05.2021	2025	1 an			✓
<b>Véronique Morali</b>	63 ans	F	Française	150	✓	30.06.2021	2025	1 an	Présidente	✓	Présidente
<b>Arnaud de Puyfontaine</b>	58 ans	H	Française	150	X	30.06.2021	2025	1 an			
<b>René Ricol</b>	71 ans	H	Française	150	✓	16.02.2022	2025	< 1 an			
<b>Nicolas Sarkozy</b>	67 ans	H	Française	1 301	✓	30.06.2021	2025	1 an		✓	✓
<b>Pierre Leroy</b> <i>Censeur</i>	73 ans	H	Française	127 535	N/A	30.06.2021	2025	1 an			✓(*)

(\*) Pierre Leroy participe aux réunions du Comité *ad hoc* sans voix délibérative.<sup>(1)</sup> Conformément aux critères d'indépendance du Code Afep-Medef telles qu'appliquées par le Conseil d'Administration.

## 4.2 CAPITAL SOCIAL

### 4.2.1 MONTANT ET ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

#### 4.2.1.1 Montant

Au 30 juin 2022, le capital social s'élève à de 6,10 euros de nominal chacune, toutes de 860 913 044,60 euros, divisé en 141 133 286 actions même rang et entièrement libérées.

#### 4.2.1.2 Évolution au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022

Années	Nature des opérations	Nombre d'actions	Nominal (en euros)	Primes (en euros)	Montants successifs du capital (en euros)	Nombre cumulé d'actions de la Société
2022	Attribution d'actions gratuites aux salariés	308 570	1 882 277		862 795 321,60	141 441 856
	Réduction de capital par voie d'annulation d'actions	308 570	1 882 277		860 913 044,60	141 133 286
	Attribution d'actions gratuites aux salariés	150 670	919 087		861 832 131,60	141 283 956
	Réduction de capital par voie d'annulation d'actions	150 670	919 087		860 913 044,60	141 133 286
	Attribution d'actions gratuites aux salariés	159 859	975 139,90		861 888 184,50	141 293 145
	Réduction de capital par voie d'annulation d'actions	159 859	975 139,90		860 913 044,60	141 133 286

### 4.2.2 AUTODÉTENTION ET AUTOCONTRÔLE

#### 4.2.2.1 Montants

Au 30 juin 2022, la Société détenait directement 540 404 de ses propres actions d'une valeur nominale de 6,10 euros, représentant 0,38 % du capital à cette date, pour un prix de revient global de 11 206 974,74 euros, soit 20,74 euros par action.

Eu égard au cours moyen pondéré de l'action en juin 2022 (16,41 euros), le montant de la provision passée, s'élevant à 2 338 945,10 euros, ramenait la valeur nette comptable de ce portefeuille à 8 868 029,64 euros.

#### 4.2.2.2 Programmes de rachat d'actions : acquisitions, cessions, annulations et réallocations d'actions

##### A) OPÉRATIONS EFFECTUÉES AU COURS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2022

Au cours du premier semestre 2022, et sur la base des autorisations données par les assemblées des 30 juin 2021 et 22 avril 2022, la Société a réalisé les opérations suivantes dans le cadre des objectifs figurant dans les programmes de rachat d'actions 2021/2022 et 2022/2023 :

##### 1. Animation du marché

La Société a résilié le 17 juin 2022 le contrat de liquidité qu'elle avait conclu avec Kepler Cheuvreux le 7 octobre 2008.

Il n'a été procédé à aucune transaction d'actions à l'achat ou à la vente depuis le 16 septembre 2021, date à laquelle, en application de l'article 5 de la décision de l'AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021, l'exécution du contrat de liquidité a été suspendue, suite à l'annonce par Vivendi SE de son projet d'offre publique d'achat sur les titres de la Société et l'exécution du contrat n'ayant pas repris après la clôture de l'offre le 9 juin 2022.

À la clôture du compte de liquidité, les moyens suivants étaient disponibles et ont été restitués à la Société :

- ▶ 157 643 actions ;
- ▶ 2 289 068,04 euros.

##### 2. Allocation d'actions aux salariés

La Société n'a procédé à aucune allocation d'actions aux salariés.

**3. Réduction de capital**

La Société a annulé 619 099 actions dans le cadre de trois réductions du capital social concomitantes à des augmentations de capital par émission d'actions nouvelles liées à l'acquisition définitive d'actions gratuites et d'actions de performance par des salariés et dirigeants du Groupe.

**4. Ré-allocations partielles à d'autres finalités**

La Société a réaffecté 619 099 actions de l'objectif « attribution aux salariés » à l'objectif « réduction de capital ».

157 643 actions allouées à l'objectif « animation du marché » et restituées à la Société à la suite de la résiliation du contrat de liquidité, sont en attente de réaffectation.

**B) SITUATION AU 30 JUIN 2022**

À la fin du premier semestre 2022, les 540 404 actions de 6,10 € de valeur nominale, détenues directement par la Société et représentant 0,38 % du capital, étaient réparties comme suit :

- ▶ 382 761 actions affectées à l'objectif « attribution aux salariés », représentant 0,27 % du capital pour un prix de revient global de 7 840 872,12 euros ;
- ▶ 157 643 actions en attente de réaffectation, représentant 0,11 % du capital pour un prix de revient global de 3 366 102,62 euros.

**C) AUTORISATION CONFÉRÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 AVRIL 2022**

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires du 22 avril 2022 a autorisé le Conseil d'Administration de la Société, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, à acquérir un nombre d'actions Lagardère SA représentant jusqu'à 10 % du capital (soit un nombre maximum de 14 113 328 actions) pour un montant maximum de 500 millions d'euros, et un prix d'achat maximum par action de 40 euros, en vue notamment de remplir les objectifs suivants :

- ▶ réduction du capital par voie d'annulation de tout ou partie des actions acquises ;
- ▶ attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par les articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;

- ▶ livraison d'actions aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions exerçant leur droit ;
- ▶ mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé) dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, y compris par une attribution gratuite de ces actions au titre d'un abondement en titres de la Société et/ou en substitution de la décote, selon les dispositions légales et réglementaires applicables ;
- ▶ attribution ou cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ;
- ▶ toute autre allocation d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés dans les conditions définies par les dispositions légales et réglementaires applicables ;
- ▶ remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès, de quelque manière que ce soit, au capital de la Société ;
- ▶ animation du marché des titres de la Société dans le cadre de contrats de liquidité conformes à la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers conclus avec des prestataires de services d'investissement agissant de manière indépendante ;
- ▶ conservation et remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- ▶ et, plus généralement, réalisation de toute autre opération conforme aux dispositions légales et réglementaires applicables et notamment, aux Pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers.

Cette autorisation a été conférée pour une durée de 18 mois à compter du 22 avril 2022, mettant fin et remplaçant l'autorisation de même objet donnée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2021.

Le programme de rachat correspondant a fait l'objet d'un descriptif publié le 18 mai 2022 et est disponible sur le site Internet de la Société : [www.lagardere.com](http://www.lagardere.com).

## 4.2.3 AUTRES VALEURS MOBILIÈRES ET AUTRES DROITS DONNANT ACCÈS AU CAPITAL SOCIAL

### 4.2.3.1 Valeurs mobilières

Il n'existe aucune valeur mobilière donnant ou pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société.

### 4.2.3.2 Options de souscription d'actions

Au 30 juin 2022, il n'existait plus aucune option de souscription d'actions pouvant être exercée et pouvant donner lieu à la création d'actions nouvelles, le dernier plan d'options de souscription d'actions ayant pris fin en décembre 2007.

### 4.2.3.3 Attributions gratuites d'actions

Les actions devant normalement être livrées aux salariés et dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées entre 2022 et 2025 suite aux attributions gratuites des plans 2019, 2021 et 2022, seront en principe créées par voie d'augmentation de capital par incorporation de réserves ; le nombre maximum d'actions à créer en conséquence s'élèverait à 1 834 620 actions de 6,10 € de nominal, soit une dilution maximum du capital de 1,30 % qui sera en principe neutralisée par l'annulation d'un nombre équivalent d'actions autodétenues comme cela a été le cas dans le passé.

## 4.2.4 CAPITAL AUTORISÉ MAIS NON ÉMIS

L'Assemblée Générale mixte du 30 juin 2021 a renouvelé l'ensemble des autorisations financières précédemment approuvées lors de l'Assemblée Générale mixte du 10 mai 2019.

Dans ce cadre, les actionnaires ont autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, à procéder :

- ▶ à l'émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, d'un certain nombre de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société, dans les limites suivantes :
  - ▶ augmentation nominale maximum du capital social pouvant résulter des émissions autorisées effectuées sans droit préférentiel de souscription et sans droit de priorité : 80 M€ ;
  - ▶ augmentation nominale maximum du capital social pouvant résulter des émissions autorisées effectuées avec droit préférentiel de souscription ou avec droit de priorité : 300 M€ ;
  - ▶ endettement maximum pouvant résulter des émissions autorisées : 1 500 M€ ;
  - ▶ à l'incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission au capital social et à l'attribution gratuite aux actionnaires d'actions nouvelles de la Société (ou la majoration du montant nominal des

actions existantes) dans la limite de 300 M€ ;

- ▶ à l'émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés du Groupe dans le cadre de plans d'épargne d'entreprise dans la limite annuelle de 0,5 % du nombre d'actions composant le capital social.

L'Assemblée Générale mixte du 30 juin 2021 a également autorisé le Conseil d'Administration à émettre, en une ou plusieurs fois, des valeurs mobilières autres que celles donnant accès à des titres de capital à émettre par la Société, dans la limite d'un endettement maximum de 1,5 milliard d'euros.

Dans une logique de développement de l'actionnariat salarié de la Société, et pour répondre aux premières attentes des salariés en la matière, le Conseil d'Administration a décidé d'élargir le bénéfice des plans d'actions gratuites et d'actions de performance à un nombre plus large de bénéficiaires.

À ce titre, l'Assemblée Générale du 22 avril 2022 a renouvelé par anticipation les autorisations à conférer au Conseil d'Administration en matière d'attribution gratuites d'actions et d'actions de performance en augmentant le plafond annuel de celles-ci de 0,8 % à 1,6 % par année civile. Ainsi,

le Conseil d'Administration est autorisé à procéder :

- ▶ à l'attribution gratuite d'actions et d'actions de performance de la Société, existantes ou à émettre, au profit des salariés et des dirigeants du Groupe (autres que les dirigeants mandataires sociaux de la Société) dans la limite d'un nombre annuel total égal à 1,6 % du nombre d'actions composant le capital social ;
- ▶ à l'attribution gratuite d'actions de performance au profit des dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Société

dans la limite d'un nombre annuel, par dirigeant, égal à 0,025 % du nombre d'actions composant le capital social, ce plafond étant resté inchangé.

Ces deux nouvelles autorisations ont été conférées pour une durée de 38 mois à compter du 22 avril 2022, mettant fin et remplaçant les autorisations de même objet données par l'Assemblée Générale du 30 juin 2021.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022, seules les autorisations relatives à l'attribution d'actions gratuites et d'actions gratuites de performance ont été utilisées.

## Tableau récapitulatif des délégations de compétence en cours de validité accordées par les Assemblées Générales des 30 juin 2021 et 22 avril 2022 au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital

Nature	Durée	Caractéristiques	Utilisation
<b>► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 AVRIL 2022</b>			
<b>Attributions gratuites d'actions</b>	38 mois		
<b>Actions gratuites</b> <i>(17<sup>e</sup> résolution)</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>0,8 % du capital/an</b></li> <li>► <b>Montant nominal maximal ~ 6,9 M€/an</b></li> </ul>	Un plan d'attribution gratuite d'actions simples et un plan d'attribution d'actions de performance ont été mis en place par le Conseil d'Administration le 14 mars 2022 portant sur une attribution totale de 806 800 droits à actions gratuites simples et de performance, représentant 0,57 % du capital, au profit de 408 bénéficiaires <sup>1</sup>
<b>Actions de performance (hors DMS<sup>2</sup>)</b> <i>(16<sup>e</sup> résolution)</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>0,8 % du capital/an</b></li> <li>► <b>Montant nominal maximal : ~ 6,9 M€/an</b></li> </ul>	
<b>Actions de performance aux DMS</b> <i>(16<sup>e</sup> résolution)</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>0,025 % du capital/an/DMS</b></li> <li>► <b>Montant nominal maximal : ~ 0,2 M€/an/DMS</b></li> </ul>	
<b>► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2021</b>			
<b>Augmentation du capital social</b>	26 mois	<b>Plafond global (montant nominal maximal) des titres de créances : 1 500 M€</b>	
<b>Augmentation de capital avec DPS<sup>3</sup></b> <i>(32<sup>e</sup> résolution)</i>		<b>Plafond global (montant nominal maximal) des augmentations de capital avec émission avec droit de priorité : 300 M€</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>► Montant nominal maximal : 265 M€</li> <li>► Montant nominal maximal des titres de créances : 1 500 M€</li> <li>► Possibilité de souscription à titre réductible</li> <li>► Possibilités de limiter l'augmentation à 75 % et d'offrir au public tout ou partie des actions non souscrites</li> </ul>	Néant
<b>Augmentation de capital sans DPS<sup>3</sup> :</b>		<b>Plafond global (hors émission avec droit de priorité) : 80 M€</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre au public avec droit de priorité <i>(33<sup>e</sup> résolution)</i></li> </ul>		<b>Plafond global (montant nominal maximal) des augmentations de capital avec émission avec DPS : 300 M€</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>► Montant nominal maximal : 160 M€</li> <li>► Montant nominal maximal des titres de créances : 1 500 M€</li> <li>► Délai de priorité de 5 jours de bourse minimum</li> <li>► Décote maximale de 5 %</li> </ul>	Néant
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre au public sans droit de priorité <i>(34<sup>e</sup> résolution)</i></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>► Montant nominal maximal : 80 M€</li> <li>► Montant nominal maximal des titres de créances : 1 500 M€</li> <li>► Décote maximale de 5 %</li> </ul>	Néant
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placement privé article L. 411-2 1<sup>o</sup> du Code monétaire et financier <i>(35<sup>e</sup> résolution)</i></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>► Montant nominal maximal : 80 M€</li> <li>► Montant nominal maximal des titres de créances : 1 500 M€</li> <li>► Décote maximale de 5 %</li> </ul>	Néant
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offres publiques d'échange <i>(37<sup>e</sup> résolution)</i></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>► Montant nominal maximal : 80 M€</li> <li>► Montant nominal maximal des titres de créances : 1 500 M€</li> </ul>	Néant
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports en nature <i>(37<sup>e</sup> résolution)</i></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>► Montant nominal maximal : 80 M€</li> <li>► Montant nominal maximal des titres de créances : 1 500 M€</li> </ul>	Néant
<b>Greenshoe<sup>3</sup></b> <i>(36<sup>e</sup> résolution)</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>► Dans la limite de 15 % de l'émission initiale et des plafonds propres à chaque type d'émission</li> </ul>	Néant
<b>Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes</b> <i>(39<sup>e</sup> résolution)</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Montant nominal maximal : 300 M€</b></li> <li>► Rompus ni négociables ni cessibles</li> </ul>	Néant
<b>Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un PEE</b> <i>(40<sup>e</sup> résolution)</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Plafond annuel : 0,5 %</b></li> <li>► Décote maximale de 30 %</li> <li>► Possibilité d'attributions gratuites en substitution de la décote et/ou de l'abondement</li> </ul>	Néant

<sup>1</sup> Dont 393 400 droits à actions simples au profit de 368 bénéficiaires et 413 400 droits à actions gratuites de performance au profit de 40 bénéficiaires.

<sup>2</sup> DMS : Dirigeants Mandataires Sociaux de Lagardère SA.

<sup>3</sup> Soumise aux limitations globales pour les augmentations de capital et les emprunts résultant des émissions (38<sup>e</sup> résolution adoptée par l'Assemblée Générale mixte du 30 juin 2021).

## 4.2.5 NANTISSEMENTS D'ACTIONS DE L'ÉMETTEUR

### 4.2.5.1 Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif au 30 juin 2022

- ▶ Nombre d'actionnaires : 43
- ▶ Nombre d'actions : 10 122 481 soit 7,17 % du capital

### 4.2.5.2 Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pour les actionnaires détenant plus de 0,5 % du capital au 30 juin 2022

- ▶ 10 105 664 actions appartenant à Lagardère Capital, représentant 7,16 % du capital, sont nanties au bénéfice de BNP Paribas, aux termes d'une convention de gage de compte d'instruments financiers en date du 19 avril 2022, jusqu'au remboursement de la dette dont elles constituent la garantie.

## 4.2.6 MARCHÉ DES TITRES

### 4.2.6.1 Informations générales

- ▶ Nombre d'actions constituant le capital au 30 juin 2022 : 141 133 286
- ▶ Nombre d'actions cotées au 30 juin 2022 : 141 133 286
- ▶ Place de cotation : Euronext Paris
- ▶ Compartiment A
- ▶ Code mnémonique : MMB
- ▶ Code ISIN : FR0000130213

### 4.2.6.2 Tableaux des revenus (pour les cinq derniers exercices) et des cours (sur quatre ans)

#### Revenu par action versé au cours de l'année

Année de paiement	Nombre de titres rémunérés	Dividende (en euros)	Avoir fiscal (en euros)	Revenu global (en euros)	Montant total de la distribution (en millions d'euros)
2017	129 438 203	1,30	Néant	1,30	168,27
2018	129 858 508	1,30	Néant	1,30	168,82
2019	130 566 820	1,30	Néant	1,30	169,74
2020 (*)	0	0,00	N/A	0,00	0
2021 (*)	0	0,00	N/A	0,00	0
2022 (**)	140 433 023	0,50	Néant	0,50	70,217

(\*) Face aux enjeux de solidarité et de responsabilité imposés par le contexte sans précédent de la crise liée à la pandémie de Covid-19, la Gérance, quand la Société revêtait alors la forme d'une commandite par actions, a décidé, en accord avec le Conseil de Surveillance, de ne procéder à aucune distribution de dividende en 2020 et en 2021 au titre des résultats 2019 et 2020.

(\*\*) L'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 22 avril 2022 a approuvé à 99,80 % la distribution d'un dividende de 0,50 € par action.

Tout dividende non réclamé dans les cinq ans de son exigibilité est prescrit et versé au Trésor public.

**Volume des transactions et évolution du cours de l'action au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022 (source : Euronext Paris)**

	Plus haut cours	Date du plus haut cours	Plus bas cours	Date du plus bas cours	Dernier cours	Cours moyen (ouverture)	Cours moyen (clôture)	Nombre de titres échangés	Capitaux en millions d'euros	Nombre de séances de cotation
<b>2022</b>										
Janvier	24,56	05 janv.	24,00	21 janvier	24,14	24,28	24,25	1 341 912	32,49	21
Février	25,00	22 fév.	24,06	10 fév.	25,38	24,51	24,59	3 390 020	83,92	20
Mars	25,48	14 mars	24,84	07 mars	25,34	25,33	25,33	3 292 043	83,32	23
Avril	25,54	13 avr.	24,92	25 avr.	24,96	25,28	25,28	2 194 306	55,98	19
Mai	25,12	27 mai	24,76	25 mai	25,00	24,97	24,98	1 744 917	43,58	22
Juin	25,06	01 juin	16,25	30 juin	16,41	21,58	21,29	1 682 902	34,11	22

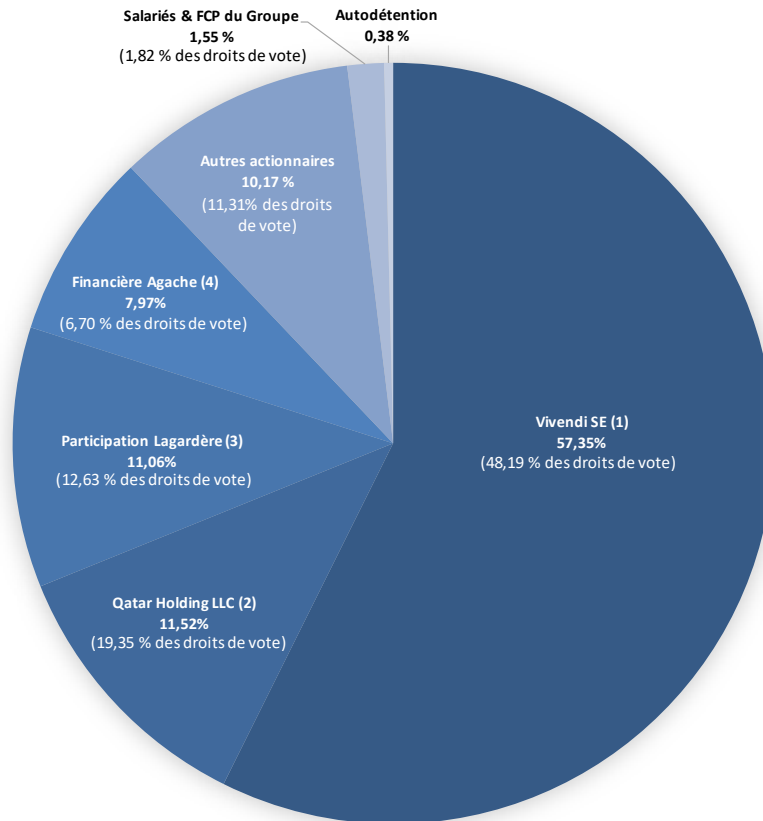
#### **4.2.7 OPTIONS CONSENTIES À DES TIERS SUR LES TITRES COMPOSANT LE CAPITAL DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE (CONSOLIDÉ)**

Certaines des participations figurant dans les comptes consolidés de Lagardère SA font l'objet d'options (exerçables uniquement sous conditions). Ces engagements sont décrits dans les annexes aux comptes consolidés présentés au chapitre 5 du Document d'enregistrement universel 2021 de la Société. Il n'existe, à la date du

présent amendement, aucune autre promesse de vente portant sur tout ou partie d'une participation significative, directe ou indirecte, de Lagardère SA.

## 4.2.8 RÉPARTITION DU CAPITAL – PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### Répartition du capital et des droits de vote exerçables au 30 juin 2022



<sup>(1)</sup> Sur la base de la participation indiquée dans la dernière déclaration de franchissement de seuil statutaire reçue par la Société le 8 juillet 2022.

Il est précisé que Vivendi SE n'exercera pas les 25 305 448 droits de vote attachés aux 25 305 448 actions acquises auprès d'Amber Capital, ni les 17 250 529 droits de vote attachés aux 17 250 529 actions qu'elle a acquises dans le cadre de l'offre publique d'achat, de sorte que la participation effective de Vivendi SE s'élève à 22,85 % des droits de vote exerçables et 22,78 % des droits de vote théoriques, jusqu'à l'autorisation par les autorités de concurrence de la prise de contrôle de la Société par cette dernière.

<sup>(2)</sup> Sur la base de la participation indiquée dans la déclaration de franchissement de seuil statutaire reçue par la Société le 3 novembre 2021.

Conformément aux dispositions statutaires, les actions détenues par Qatar Holding LLC disposent d'un droit de vote double.

<sup>(3)</sup> Il est précisé que la participation comprend Monsieur Anaud Lagardère, Lagardère Capital, Lagardère SAS, LM Holding et Arjil Commanditée-Arco.

<sup>(4)</sup> Sur la base de la participation indiquée dans la dernière déclaration de franchissement de seuil statutaire reçue par la Société le 30 mai 2022.

#### 4.2.8.1 Évolution de la répartition du capital et des droits de vote entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022

	Situation au 30/06/2022				Situation au 31/12/2021			
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote exerçables en AG	% des droits de vote théoriques	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote exerçables en AG	% des droits de vote théoriques
<b>Actionnariat</b>								
Vivendi SE <sup>(1)</sup>	80 943 768	57,35	48,19	48,03	63 693 239	45,13	37,27	37,02
Qatar Holding LLC <sup>(2)</sup>	16 254 216	11,52	19,35	19,29	16 254 216	11,52	19,02	18,90
Participation Lagardère <sup>(3)</sup>	15 611 487	11,06	12,63	12,59	15 611 486	11,06	12,42	12,34
Financière Agache <sup>(4)</sup>	11 250 977	7,97	6,70	6,68	14 073 643	9,97	8,24	8,18
<b>Autres actionnaires</b>	14 348 154	10,17	11,31	11,28	27 861 769	19,74	21,06	20,90
<b>Salariés &amp; FCP du Groupe</b>	2 184 280	1,55	1,82	1,81	2 479 430	1,76	1,99	1,98
<b>Autodétention</b>	540 404	0,38	-	0,32	1 159 503	0,82	-	0,68
<b>TOTAL</b>	<b>141 133 286</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>141 133 286</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

<sup>(1)</sup> Sur la base de la participation indiquée dans la dernière déclaration de franchissement de seuil statutaire reçue par la Société le 8 juillet 2022. Il est précisé que Vivendi SE n'exercera pas les 25 305 448 droits de vote attachés aux 25 305 448 actions acquises auprès d'Amber Capital, ni les 17 250 529 droits de vote attachés aux 17 250 529 actions qu'elle a acquises dans le cadre de l'offre publique d'achat, de sorte que la participation effective de Vivendi SE s'élève à 22,85 % des droits de vote exerçables et 22,78 % des droits de vote théoriques, jusqu'à l'autorisation par les autorités de concurrence de la prise de contrôle de la Société par cette dernière.

<sup>(2)</sup> Sur la base de la participation indiquée dans la déclaration de franchissement de seuil statutaire reçue par la Société le 3 novembre 2021. Conformément aux dispositions statutaires, les actions détenues par Qatar Holding LLC disposent d'un droit de vote double.

<sup>(3)</sup> Il est précisé que la participation comprend Monsieur Arnaud Lagardère, Lagardère Capital, Lagardère SAS, LM Holding et Arjil Commanditée-Arco.

<sup>(4)</sup> Sur la base de la participation indiquée dans la déclaration de franchissement de seuil statutaire reçue par la Société le 30 mai 2022.

Sur les 1,55 % du capital détenu par les salariés du Groupe au 30 juin 2022, 0,33 % était détenu soit dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe au travers de fonds commun de placement, soit directement au titre des dispositifs sur l'épargne salariale et la participation visés à l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Au 30 juin 2022, le capital social était réparti entre 24 670 actionnaires et intermédiaires directement inscrits dans les comptes de la Société (vs 45 279 au 31 décembre 2021).

L'évolution de l'actionnariat au cours du premier semestre 2022 tient compte de l'acquisition par Vivendi SE des 17 250 529 actions acquises dans le cadre de l'Offre<sup>1</sup>. Il est précisé que, conformément aux règles applicables au contrôle des concentrations, Vivendi SE n'exercera pas les droits de votes attachés aux 25 305 448 actions acquises en 2021 auprès d'Amber Capital, ni les droits de vote attachés aux 17 250 529 actions acquises dans le cadre de l'Offre et disposera ainsi de 22,78 % des droits de vote théoriques de la Société jusqu'à l'autorisation de la prise de contrôle par les autorités de concurrence.

#### 4.2.8.2 Franchissements de seuils légaux déclarés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022

Date avis AMF	Actionnaire	Seuil franchi
30 mai 2022	Vivendi SE	50 % du capital à la hausse le 25 mai 2022

<sup>1</sup> Les termes commençant par une majuscule ont la définition qui leur est donnée dans la note d'information visée par l'AMF sous le n°22-106, reprise dans la note en réponse visée par l'AMF sous le n°22-107.

### 4.2.8.3 Action de concert

La Société a connaissance du concert suivant :

- concert formé par Monsieur Arnaud Lagardère et les quatre sociétés qu'il contrôle, Lagardère SAS, LM Holding, Arjil Commanditée-Arco et Lagardère Capital (ex Lagardère Capital & Management).

### 4.2.8.4 Droits de vote

Compte tenu des droits de vote double attribués aux actions détenues nominativement par le même titulaire pendant au moins quatre ans (cf. article 17 des statuts de la Société) le nombre total de droits de vote exerçables au 30 juin 2022 s'élevait à 167 978 597.

Il convient toutefois de noter qu'en application de la réglementation de l'Autorité des marchés financiers, le nombre des droits de vote à prendre en compte pour les déclarations de franchissement de seuils légaux est un nombre brut qui s'élevait, au 30 juin 2022, à 168 519 015.

Pour les franchissements de seuils statutaires, le nombre de droits de vote à prendre en considération est le nombre de droits de vote exerçables, soit 167 978 597 au 30 juin 2022.

Le nombre total de droits de vote (brut et net) est publié tous les mois en même temps que le montant du capital en application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

### 4.2.8.5 Principaux actionnaires

Monsieur Arnaud Lagardère, à titre personnel et au travers des sociétés qu'il contrôle : Lagardère SAS, LM Holding, Lagardère Capital (ex Lagardère Capital & Management) et Arjil Commanditée-Arco détenait, au 30 juin 2022, 11,06 % du capital et 12,63 % de droits de vote exerçables et 12,59 % de droits de vote théoriques à cette même date. Conformément aux dispositions statutaires (cf. § 2.9.1), une partie des actions détenues par Monsieur Arnaud Lagardère et ses sociétés

Lagardère Capital et Lagardère SAS disposent d'un droit de vote double.

À la connaissance de la Société, la société Vivendi SE détenait au 30 juin 2022, 57,35 % du capital et 48,03 % des droits de vote théoriques, étant précisé que les droits de vote attachés aux 25 305 448 actions acquises auprès d'Amber Capital en 2021 et les droits de vote attachés aux 17 250 529 actions acquises dans le cadre de l'Offre, représentant ensemble 25,25 % de droits de vote théoriques, ne pourront pas être exercés jusqu'à l'autorisation de la prise de contrôle de la Société par les autorités de concurrence, de sorte que la participation effective de Vivendi SE, au 30 juin 2022, s'élevait à 22,85 % de droits de vote exerçables et 22,78 % de droits de vote théoriques.

À la connaissance de la Société, la société Qatar Investment Authority détenait au 30 juin 2022, via sa filiale Qatar Holding LLC, 11,52 % du capital et 19,35 % de droits de vote exerçables et 19,29 % de droits de vote théoriques. Conformément aux dispositions statutaires, les actions détenues par Qatar Holding LLC disposent d'un droit de vote double.

À la connaissance de la Société, la société Financière Agache détenait au 30 juin 2022, 7,97 % du capital et 6,70 % de droits de vote exerçables et 6,68 % de droits de vote théoriques.

À la connaissance de la Société, il n'existe au 30 juin 2022 aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

### 4.2.8.6 Pactes d'actionnaires

À la connaissance de la Société, au 30 juin 2022, il n'existe aucun pacte d'actionnaires, déclaré ou non, portant sur les titres Lagardère SA.

### 4.2.8.7 Groupe auquel appartient la Société

Lagardère SA est la société faîtière du groupe Lagardère dont l'organigramme simplifié au 31 décembre 2021 figure au paragraphe 1.3 du Document d'enregistrement universel.

# 5

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

5.1	PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DES INFORMATIONS CONTENUES DANS L'AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL	77
5.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE	78
5.3	NOMS ET ADRESSES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	79
5.4	TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ 2019/980 DU 14 MARS 201980	

---

**5.1 PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DES INFORMATIONS  
CONTENUES DANS L'AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT  
UNIVERSEL**

---

- ▶ Monsieur Arnaud Lagardère, Président-Directeur Général.

---

## 5.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE

---

J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint, figurant en pages 5 à 17, présente un tableau fidèle des événements

importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 26 juillet 2022

Arnaud Lagardère  
Président-Directeur Général

**5.3 NOMS ET ADRESSES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	Date de première nomination	Prochaine échéance du mandat
<b>Titulaires</b>		
Ernst & Young et Autres représenté par M. Sébastien Huet Tour First - 1, place des Saisons - 92037 Paris-La Défense Membre de la Compagnie régionale de Versailles	29 juin 1987	2023
Mazars représenté par MM. Simon Beillevaire et Romain Maudry 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie Membre de la Compagnie régionale de Versailles	20 juin 1996	2026

## 5.4 TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ 2019/980 DU 14 MARS 2019

La table de concordance ci-après permet d'identifier, dans le Document d'enregistrement universel ainsi que dans le présent amendement au Document d'enregistrement universel, les informations requises par les annexes 1 et 2 du règlement délégué CE 2019/980 du 14 mars 2019 conformément au schéma de l'URD.

Informations	Document d'enregistrement universel 2021	Amendement au Document d'enregistrement universel 2021
	Numéros	Numéros
<b>1</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE</b>	
1.1	Responsables du Document d'enregistrement universel	7.1 5.1
1.2	Attestation des responsables du Document d'enregistrement universel	7.2 5.2
1.3	Déclarations d'experts	-
1.4	Informations provenant de tiers	-
1.5	Déclaration d'approbation du Document d'enregistrement universel	-
<b>2</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	
	Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques	7.3 5.3
<b>3</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	
	Fournir une description des risques importants qui sont propres à l'émetteur, répartis en un nombre limité de catégories, dans une section intitulée « facteurs de risques »	3.1

Informations		Document d'enregistrement universel 2021	Amendement au Document d'enregistrement universel 2021
		Numéros	Numéros
<b>4</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>		
4.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	1.1.1	
4.2	Lieu d'enregistrement de l'émetteur, numéro d'enregistrement et identifiant d'identité juridique (LEI)	1.1.4	
4.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	1.1.5	
4.4	Siège social et forme juridique, législation régissant ses activités, pays dans lequel il est constitué, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire, site Internet	1.1.2 / 1.1.3	
<b>5</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>		
5.1	Principales activités		
5.1.1	Nature des opérations effectuées et principales activités	1.4	
5.1.2	Nouveau produit ou service important lancé sur le marché	1.4	
5.2	Principaux marchés	1.4 / 5.3 (notes 5.1, 5.2 et 6 de l'annexe aux comptes consolidés)	
5.3	Évènements importants dans le développement des activités	1.4	1.1 / 1.2 / 1.4
5.4	Stratégie et objectifs	1.4	
5.5	Dépendance éventuelle à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	3.1.1.2 / 1.8.2	
5.6	Sources relatives aux positions concurrentielles citées	1.4 (notes de bas de page)	

Informations		Document d'enregistrement universel 2021	Amendement au Document d'enregistrement universel 2021
		Numéros	Numéros
<b>5.7</b>	<b>Investissements</b>		
5.7.1	Investissements importants réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date de dépôt du Document d'enregistrement universel	<b>1.7 / 1.8.1</b>	<b>1.2 / 1.4</b>
5.7.2	Investissements importants en cours ou pour lesquels des engagements fermes ont déjà été pris, y compris leur répartition géographique (sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe)	<b>1.7 / 1.8 et 5.3 (note 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés)</b>	
5.7.3	Coentreprises et entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une part de capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'évaluation de son actif et de son passif, de sa situation financière ou de ses résultats	-	
5.7.4	Question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	-	
<b>6</b>	<b>STRUCTURE ORGANISATIONNELLE</b>		
6.1	Description sommaire du Groupe et place occupée par l'émetteur	<b>1.3</b>	
6.2	Liste des filiales importantes	<b>1.3</b>	
<b>7</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>	<b>5.2</b>	
7.1	<b>Situation financière</b>		
7.1.1	Exposé fidèle de l'évolution et résultat de ses activités ainsi que de sa situation pour chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées, en indiquant les causes des changements importants survenus	<b>5.2.1 / 5.2.2</b>	
7.1.2	Indications sur : a) l'évolution future probable des activités b) ses activités en matière de recherche et de développement	<b>6.2</b>	
7.2.1	Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	<b>5.2.1 / 5.2.2</b>	
7.2.2	Explication de l'évolution du chiffre d'affaires net ou des produits nets	<b>5.2.1 / 5.2.2</b>	

<b>Informations</b>	<b>Document d'enregistrement universel 2021</b>	<b>Amendement au Document d'enregistrement universel 2021</b>
	<b>Numéros</b>	<b>Numéros</b>
<b>8</b>	<b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>	
8.1	Informations sur les capitaux	<b>5.3 (note 26 de l'annexe aux comptes consolidés)</b>
8.2	Source et montant des flux de trésorerie	<b>5.3 (note 25 de l'annexe aux comptes consolidés)</b>
8.3	Informations sur les besoins de financement et la structure de financement	<b>5.3 (note 28 de l'annexe aux comptes consolidés)</b>
8.4	Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les activités	<b>5.3 (note 26 de l'annexe aux comptes consolidés)</b>
8.5	Sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés au 5.7.2	<b>1.8.2</b>
<b>9</b>	<b>ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE</b>	
9.1	Environnement réglementaire qui peut influencer de manière significative sur les activités – Mesure ou facteur de nature administrative, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les activités de l'émetteur	<b>1.5</b>
<b>10</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	
	Fournir une description :	
10.1	a) des principales tendances récentes ayant affecté l'activité depuis la fin du dernier exercice  b) de tout changement significatif de performance financière du Groupe survenu depuis la fin du dernier exercice, ou fournir une déclaration négative appropriée	<b>6.1</b>
10.2	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou évènement, raisonnablement susceptible d'influencer sensiblement sur les perspectives pour l'exercice en cours	<b>6.1.3</b>

Informations	Document d'enregistrement universel 2021	Amendement au Document d'enregistrement universel 2021
	Numéros	Numéros
<b>11</b>	<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	
	Prévision ou estimation du bénéfice publiée (qui est encore en cours et valable). Si une prévision ou une estimation du bénéfice a été publiée et est encore en cours, mais n'est plus valable, fournir une déclaration en ce sens	
11.1	6.3	
	Cette prévision ou estimation du bénéfice doit être claire et sans ambiguïté et contenir une déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur la fait reposer	
11.2	-	
	Déclaration attestant que la prévision ou l'estimation du bénéfice a été établie et élaborée sur une base :	
	a) comparable aux informations financières historiques	
11.3	-	
	b) conforme aux méthodes comptables de l'émetteur	
<b>12</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>	
12.1	2.2 / 2.3 / 2.4	4.1
	Renseignements sur les membres des organes d'administration et de direction	
	Conflits d'intérêts et/ou d'autres devoirs	
	Arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires ou avec des clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 12.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale	
12.2	2.3	
	Détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 12.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, des titres de l'émetteur qu'elles détiennent	
<b>13</b>	<b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>	
13.1	2.5 / 2.6	
	Rémunération des dirigeants et membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance	
13.2	2.5 / 2.6	
	Provisions pour pensions, retraites ou autres avantages	

Informations	Document d'enregistrement universel 2021	Amendement au Document d'enregistrement universel 2021
	Numéros	Numéros
<b>14</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	
14.1	Date d'expiration des mandats	<b>2.2.2.1</b> <b>4.1</b>
14.2	Contrats de services	<b>2.3.2 / 2.7</b>
14.3	Informations sur le Comité d'Audit et le Comité de Rémunération	<b>2.2.3</b>
14.4	Conformité au régime de gouvernement d'entreprise applicable à l'émetteur	<b>2.2.5</b>
14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise, y compris les modifications futures de la composition des organes d'administration et de direction et des comités	<b>2.2.2.1C</b>
<b>15</b>	<b>SALARIÉS</b>	
15.1	Effectifs salariés ; répartition par activité et par site ; travailleurs temporaires	<b>4.1 / 4.4.1</b>
15.2	Participations et stock options  Pour chacune des personnes visées au point 12.1, premier alinéa, points a) et d), fournir des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation au capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions	<b>2.2.2.1 / 2.5.2.2 / 2.8.9</b>
15.3	Accord de participation des salariés dans le capital de l'émetteur	<b>2.8.9 / 4.3.1.1</b>
<b>16</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	
16.1	Participations connues devant être déclarées	<b>2.8.8.2</b> <b>4.2.8</b>
16.2	Droits de vote des principaux actionnaires	<b>2.8.8.5</b> <b>4.2.8</b>
16.3	Contrôle de l'émetteur : nature	<b>2.8.8</b> <b>4.2.8</b>
16.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de l'émetteur	<b>2.8.8</b>

Informations	Document d'enregistrement universel 2021	Amendement au Document d'enregistrement universel 2021
	Numéros	Numéros
<b>17</b>	<b>TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES</b>	
	<b>2.3.2 / 2.7 / 5.3</b> (note 35 de l'annexe aux comptes consolidés)	
17.1	Détail des transactions avec des parties liées	<b>1.3</b>
<b>18</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>	
	<b>1.6 / 5.1.1 / 5.3</b> (note 39) et 5.5	
18.1	Informations financières historiques	
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	-
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	-
18.3.1	Audit des informations financières annuelles historiques	<b>5.6 / 5.7</b>
18.3.2	Autres informations auditées par les contrôleurs légaux	<b>5.8 / 7.2</b>
18.3.3	Informations financières non tirées des états financiers audités	-
18.4	Informations financières pro forma	-
18.5	Politique en matière de dividendes	<b>5.1</b>
18.5.1	Politique en matière de distribution de dividendes et toute restriction applicable à cet égard	<b>5.1.2</b>
18.5.2	Montant du dividende, par action, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions de l'émetteur a changé	<b>5.1.1</b>
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage (douze derniers mois)	<b>5.3 (note 34)</b>
18.7	Changement significatif de la situation financière (depuis la clôture du dernier exercice)	<b>6.1.2</b>
		<b>1.5 / note 19 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés</b>

Informations	Document d'enregistrement universel 2021	Amendement au Document d'enregistrement universel 2021
	Numéros	Numéros
<b>19</b>	<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>	
19.1	Capital social	2.8 4.2
19.1.1	Capital souscrit et capital autorisé	2.8.1 / 2.8.4 4.2.1 / 4.2.4
19.1.2	Actions non représentatives au capital	-
19.1.3	Actions détenues par l'émetteur ou par ses filiales	2.8.2 4.2.2
19.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	2.8.3 4.2.3
19.1.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou à toute augmentation du capital	-
19.1.6	Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option	2.8.7 4.2.8
19.1.7	Historique du capital social	2.8.1 4.2.1
19.2	Actes constitutifs et statuts	2.10.1
19.2.1	Objet social de l'émetteur	2.10.1
19.2.2	Droits, privilèges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions existantes	2.10.1
19.2.3	Dispositions statutaires, charte ou règlement de l'émetteur pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	2.10.1 / 2.10.2
<b>20</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	
20.1	Contrats importants conclus (autres que les contrats conclus dans le cadre normal des activités) des deux dernières années	1.8 1.2 / 1.4
<b>21</b>	<b>DOCUMENTS DISPONIBLES</b>	
		7.4

**Lagardère**

**Lagardère SA**

Société anonyme au capital de 860 913 044,60 €  
Siège social : 4, rue de Presbourg à Paris 16<sup>e</sup> (75) – France  
Téléphone : +33 (0)1 40 69 16 00  
320 366 446 RCS Paris  
Adresse Internet : [www.lagardere.com](http://www.lagardere.com)